Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 17 Chaouel 1441
9 Juin 2020

N° 38

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1126**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1130**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1133**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1135**
Avis aux créanciers..... **1137**
Convocations
Sociétés anonymes **1137**
Sociétés à responsabilité limitée **1152**
Autres sociétés **1153**
Divers
Avis au public..... **1153**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Compagnie des Phosphates de Gafsa..... **1154**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un directeur de station

BURAQ AIR EN TUNISIE

43 Av H. Bourguiba, Le Colisée, 1001 Tunis

Identifiant unique : 1059240P

Suivant décision de la Direction Générale de la société BURAQ AIR en date du 11 février 2020 enregistrée à la recette des finances rue Ghandi, Tunis le 13 mars 2020 sous le n°20800951, quittance n°M025134, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des Entreprises B.O.R.N.E n°103 du 5/5/2020, Mr Iwadh Chawki Badr est nommé directeur de la société BURAQ AIR en Tunisie et ce à partir du 1er mars 2020.

2020T00433SANB2

Société BORAPLAST S.A

Au capital de 1 240.000 dinars

Siège social : 22 Rue du Mercure, 2013 Zone Industrielle Ben Arous

MF : 839193J/A/M/000

RC : B148292003

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 8/5/2020 au siège de la société enregistré à la recette des finances de Hammam Chatt le 11/5/2020 sous le numéro d'enregistrement 20700399 déposé au Registre Nationale des Entreprises sous le numéro 202034309 en date du 3/6/2020.

Il a été décidé de changer l'adresse de la société BORAPLAST S.A du 22 rue du Mercure Z.I Ben Arous CP 2013 au 08 Rue de l'énergie Zone Industrielle Ben Arous CP 2013.

2020R01234SANB2

Société BORAPLAST S.A

Au capital de 1 240.000 dinars

Siège social: 22 Rue du Mercure, 2013 Zone industrielle Ben Arous

MF : 839193J/A/M/000

RC : B148292003

Le projet de lever le capital inscrit au registre national des entreprises sous le numéro AC02882020 et l'assemblée générale extraordinaire du 24 février 2020, enregistrée à la recette des finances de hammem chatt le 06/04/2020 sous le n°20700387.

Les montants de l'augmentation de capital ont été abaissés dans le compte indisponible de BORAPLAST S.A comme suit :

1000 000 dinars (un millions de dinars) Le compte de la société auprès d'Attijari bank N° 04135217006254515753

2000 000 dinars (deux millions de dinars), le compte de la société auprès de la banque d'habitat N° 14032032300700652016

La période de souscription est de 15 jours à compter de la date de l'annonce, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale du montant de l'augmentation de capital.

2020R01271SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société anonyme

Etablie conformément aux articles 164 et 302 du Code des Sociétés Commerciales

KNOWLEDGE SICAF

Société anonyme en cours d'augmentation de capital

Au capital social de 500.000 DT

Siège social : Rue du Lac Neuchatel, 1053, Les Berges du Lac, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1664755 L

Matricule fiscal : 1664755 L/N/M/000

Montant de l'augmentation du capital social : Un montant global en numéraire de 77.999.977,600 DT, composé au nominal de 65.960.000 DT, majoré d'une prime d'émission globale de 12.039.977,600 DT.

Objet social : La gestion de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres.

Durée : 99 ans.

Dépôt du procès-verbal : un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 mars 2020 a été déposé au greffe du tribunal de première instance de Manouba sous le numéro AC26892020.

Nombre d'actions à souscrire : 659.600 actions nominatives nouvelles à souscrire en totalité et à libérer au quart lors de la souscription.

Valeur nominale des actions à émettre : 100 DT chacune.

Apport en nature : Néant.

Avantages particuliers prévus statutairement : Néant.

Les conditions d'admission aux assemblées générales des Actionnaires et d'exercice du droit de vote :

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un Actionnaire ou par un mandataire dument habilité à cet effet.

Répartition du résultat, constitution des réserves et répartition du boni de liquidation : Les bénéfices nets s'entendent des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et des autres charges sociales ainsi que de tous les amortissements de l'actif social, majorés ou minorés des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.

L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du Conseil d'Administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices. En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est réparti entre les actionnaires proportionnellement à leur participation dans le capital social de la société.

Versement des fonds : les fonds provenant de la souscription du capital en numéraire doivent être versés auprès de la Banque Zitouna, agence Mohamed V (83, Avenue Mohamed V 1002 Tunis), dans un compte indisponible intitulé «Augmentation de capital» sous le numéro 25 015 000 000072655047.

Délai de souscription : 120 jours à compter de la date de publicité de cette notice au Journal Officiel de la République Tunisienne, sauf clôture par anticipation dès la souscription de la totalité de l'augmentation de capital.

Modalités de convocation de l'assemblée générale extraordinaire et lieu de réunion :

La convocation de l'assemblée générale extraordinaire a eu lieu conformément aux dispositions des articles 276 nouveau et suivants du Code des Sociétés Commerciales et s'est tenu au siège social de la société.

2020400874SANB2

Société Méditerranéenne pour le Commerce, le transport et la Consignation

MCTC

Société anonyme

Au capital social de 500.000 DT

Siège social : Port de Radés

Identifiant Unique : 0512902D

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration tenu le 12 Mars 2020 et enregistré à la recette des finances Place de la République Radès le 16 Mars 2020 sous le n°20700788, quittance n°M020510 et suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu le 18 mai 2020 et enregistré à la recette des finances Place de la République Radés le 20 mai 2020 sous le n° 20700878, quittance n°M023514 et dont un exemplaire des deux PV ci-dessous mentionnées ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises le 27 mai 2020 sous le n°202032627, Il a été décidé ce qui suit :

1) Approbation de la démission des administrateurs de la société :

- Monsieur Mohamed Khalil Chiboub

- Madame Zeineb Chiboub

- L'Etat Tunisien représenté par Monsieur Adel Tlili

- La société "MARE" représentée par Monsieur Mohamed Afif Chiboub

- La société "MAYODOR" représentée par Monsieur Adnane Bel Haj Omar

- Monsieur Mohamed Afif Chiboub.

2) Nomination de nouveaux administrateurs pour la durée restante du mandat de leurs prédécesseurs, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer les états financiers de l'exercices 2020 à savoir :

Monsieur Maher Kchouk

Monsieur Adly Kchouk

Monsieur Omar Kchouk

La société «Agence Africaine de Consignation et de Commerces représentée par Monsieur Maher Kchouk»

- La société «Sindbad Transworld Services» représentée par Monsieur Maher Kchouk

- Monsieur Kais Saidi

3) Approbation de la démission du Président Directeur Général Monsieur Mohamed Afif Chiboub

4) Nomination de Monsieur Maher Kchouk en qualité de Président Directeur Général de la société avec les pouvoirs les plus étendus pour la durée restante du mandat de son prédécesseur, soit pour une durée venant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2020.

2020400875SANB2

Société de Promotion Immobilière ELIMRANE

Société anonyme

Au capital de 7.000.000 DT

Siège social : 2, rue Ibnou Koutaiba - Cité Jardins - 1082 Mahrajene

R.C. : N°B132271996

M.F. : N°033042 Q/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 Mars 2020 enregistré à la recette des finances - Cité Mahrajène 1082 le 15/5/2020 sous le n°20801721, Quittance n°31456, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 02/6/2020 sous le n°202033928, les actionnaires ont décidé à l'unanimité ce qui suit :

Première résolution :

L'approbation du rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers de l'exercice 2019.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales et approuve les conventions qui y sont indiquées.

Troisième résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2019.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale ordinaire décide de reporter ultérieurement la décision d'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 à une deuxième réunion qui sera fixée ultérieurement.

Cinquième résolution :

Nomination d'administrateurs et composition du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est composé de :

Administrateurs et leurs Echéance du mandat qui prendra fin

Lors de l'AGO qui statuera sur les EF de :

COMAR (1er siège) : 2020

COMAR (2ème siège) : 2020

AMEN BANK : 2020

PARENIN : 2020

PGI HOLDING : 2020

Mr Med Samir Ouertatani : 2021

Mr Mahmoud Babbou : 2021

COMAR (3ème Siège) : 2022

Mr Ahmed Babbou : 2022.

Sixième résolution : (montant des jetons des présences)

L'assemblée générale ordinaire fixe les Jetons de présence pour l'exercice 2020.

Septième résolution :

En application des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire prend acte des déclarations des fonctions d'administrateurs.

Huitième résolution :

L'assemblée générale ordinaire confère à Mr Mohamed Samir Ouertatani, Directeur Général, ou l'une des personnes que ce dernier désignera, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

2020400877SANB2

«SOCIETE ASTON TECHNOLOGIES»

Capital social : 847.500 dinars

Siège social : Rue de la feuille d'Erable - Résidence le Palmier du

Lac - Appartement n°A4-2 - Bloc A-4ème étage Les Berges du Lac

Lotissement les Pins (Lac II) - Tunis Nord

Identifiant Unique : 1565907G

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 4/5/2020 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 11/5/2020 sous Qn°2823 En°20802117).

Il a été décidé :

- La Transformation de la société en société anonyme

- La démission de M. Slim Moalla en sa qualité de gérant

- La nomination de M. Slim Moalla, Mme Emna Cherif Moalla, la société ELIAN TECHNOLOGIES SA et la société EVOLIA CAPITAL SA en qualité d'administrateurs pour une durée de trois années.

- La nomination d'ACMC AUDIT en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois années.

- L'adoption des statuts mis à jour.

Suivant un procès-verbal du 1er Conseil d'administration en date du 4/5/2020 (enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau Tunis le 11/5/2020 sous Qn°2821 En°20802115).

Le Conseil a nommé M. Slim Moalla en qualité de Président Directeur Général pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Un exemplaire de chaque procès-verbal a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 01/6/2020.

2020400886SANB2

GOULETTE SHIPPING CRUISE

Identifiant unique : 0922248C

N° CNSS : 262002/05

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 23 janvier 2020 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau, Tunis le 30 janvier 2020 sous le n°20800715 quittance n°885 dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 02/6/2020 sous le n°202033926, il a été décidé ce qui suit : 1. L'agrément de la cession de quatre (4) actions de Goulette Cruise Holding Limited au profit de Monsieur Paolo Frisa, Monsieur Hilmi Emre Sayin, MSC Cruises SA et Global Ports Holding à raison d'une action chacun ; 2. Autorisation d'un emprunt auprès d'un actionnaire et mise en place d'une convention de prêt de compte courant actionnaire ; 3. Proposition d'adopter de nouveaux statuts de la Société ; 4. Convocation de l'assemblée générale extraordinaire ; 5. Constatation de la non tenue de l'assemblée générale ordinaire prévue le 19 janvier 2020 et convocation d'une assemblée générale ordinaire ayant le même ordre du jour.

2020400887SANB2

Notice d'information

Augmentation du capital social

Société "PEC MED" - SA

Au capital de 1.350.000 Dinars

Siège social : Lots n°32-33, Z.I Hammam Zriba - 1152 Zaghouan - Tunisie

Identifiant Unique : N°1610399 R

En application des dispositions de l'article 164 du Code des Sociétés Commerciales, il est porté à la connaissance des actionnaires qu'en vertu des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 2020, le capital social sera augmenté d'un montant en numéraire de sept cent vingt six mille neuf cent dinars tunisiens (726.900 TND) pour être porté à deux millions soixante seize mille neuf cent dinars tunisiens (2.076.900 TND) avec une prime d'émission d'un montant total d'un million cinq cent soixante treize mille cent dinars (1.573.100 TND) pour la totalité de l'augmentation, selon les modalités et les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société «PEC MED»

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : Lots n° 32-33, Hammam Zriba - 1152 Zaghouan - Tunisie.

Objet social : La fabrication et l'injection plastique de produits à usage médical.

Durée : 99 ans.

Dépôt provisoire : Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 6 avril 2020 portant approbation de l'augmentation, a été déposé en date du 01/6/2020 auprès du bureau régional de Zaghouan du registre national des entreprises sous le n°AC06902020.

Montant de l'augmentation du capital en numéraire : de sept cent vingt six mille neuf cent dinars tunisiens (726.900 TND) par la création de sept mille deux cent soixante neuf (7 269) nouvelles actions nominatives de cent (100) Dinars chacune entièrement réservé au nouveau actionnaire avec une prime d'émission d'un montant total d'un million cinq cent soixante treize mille cent dinars (1.573.100 TND) pour la totalité de l'augmentation.

Dépôt des fonds provenant de la souscription à l'augmentation : les fonds provenant de la souscription à l'augmentation, devront être versés au compte indisponible ouvert au nom de la Société sous le 11007807008134060559341 sur les livres de la Banque Amen Bank, agence Mohamed V.

Délai de souscription : L'actionnaire disposera d'un délai de 15 jours pour souscrire à ladite et ce, à compter de la date de parution de la notice. Ce délai sera clôturé par anticipation avec la souscription intégrale des actions.

2020400909SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société CDRH

SARL au capital de 1.000 Dinars

Mle Fiscal : 1021593M/A/M/000

Suivant procès-verbal enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 14/11/2019 quittance n° M68027 enregistrement n°19704220 l'assemblée générale décide de nommer Mr Abdallah Been Ahmed Ben Abdallah Jemii CIN n°05908203 gérant de la société.

Le P.V a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises sous le n°1021593M en date du 6/02/2020.

2020T00431SRLB2

Dissolution anticipée

M.P.S Export

Sarl au capital de DT : 10 000

Résidence Lakeo, rue du Lac Michigan

1053, Les Berges du Lac - Tunis

Identifiant unique : 0954023 L

En vertu du PV de l'AGE du 4 février 2020 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira, Tunis, le 19 février 2020 sous le n°20501241, quittance n°M018003, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des Entreprises B.O.R.N.E n°103 du 5/5/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société «MPS EXPORT SARL» et la nomination de Mr Mohamed ladh Bahi liquidateur de la société.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT au siège de liquidation : chez Maître Frida Bahri Hachich, 31 rue Dr Burnet, Mutuelleville, 1082 Tunis.

2020T00432SRLB2

Dissolution anticipée

Société MPS TUNISIE

SARL au capital de 20 000 dinars

Résidence Lakéo, rue du Lac Michigan,

1053 Berges du Lac, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 0794933B

En vertu du PV de l'AGE du 4 février 2020 enregistré à la recette des finances Al Bouhaira, Tunis, le 19 février 2020 sous le n°20501240, quittance n°M018001, dont un exemplaire a été déposé au Centre National du registre des Entreprises B.O.R.N.E n°103 du 5/5/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société MPS TUNISIE SARL» et la nomination de Mr Mohamed ladh Bahi liquidateur de la société.

Toutes les oppositions doivent être adressées dans un délai d'un mois à partir de la parution du présent avis au JORT au siège de liquidation : chez Maître Frida Bahri Hachich, 31 rue Dr Burnet, Mutuelleville, 1082 Tunis.

2020T00434SRLB2

Société EL AMEL

SARL au capital de 10.000 dinars

MF : 0609751N A M 000

RC : B181321998

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5/10/2017, enregistré à la recette d'enregistrement de la Marsa le 9/10/2017 sous le n°17705762, dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Tunis sous le numéro D1829298, les associés de la société ont décidé de nommer monsieur Adel Rekik commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2016-2017-2018.

2020R01200SRLB2

Démission et nomination de gérant et co-gérant

C.T.T.M

SARL

Capital social : 2.720.000 Dinars

Route de Sousse Km12 - Ezzahra - Ben Arous

M.F N° : 0296045C

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire du 12/12/2019 enregistré à la recette des finances Ezzahra, le 3/01/2020 sous le n°20700020/429 ; il a été décidé :

- La démission de monsieur Abdelkader Hamrouni gérant a été acceptée.

- Monsieur Abderraouf Fourati a été nommé en leur lieu et place comme gérant.

- Monsieur Ameur Mhissen a été nommé comme co-gérant.

Dont deux exemplaires ont été déposé au guichet unique commercial au centre national du registre des entreprises le 3/02/2020 sous le n°20208297.

2020R01214SRLB2

Société Chemonics International SARL

Capital : 5.000 DT

Siège social : Immeuble le Palmier du Lac, 6ème étage, rue de la Feuille d'érable, Les Berges du Lac 2 Tunis.

Identification unique : 1382830M

Suivant PV de l'AGE en date du 30/4/2020 enregistré le 27/5/2020 à la recette des finances de la Marsa Tunis, quittance n°M050799 et enregistrement n°20702003, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises de Tunis le 28/5/2020 sous le n°202032888, il a été décidé ce qui suit :

- Désignation de Mme Kathleen Elizabeth nouvelle co-gérante de la société.

- Mise à jour des statuts.

2020400864SRLB2

Changement d'adresse du siège social de la société

«AVT SONDAJ»

S.A.R.L au capital de DT 100 000

Siège social : Cléopâtre Centre A2-7 Centre Urbain Nord

Matricule Fiscal : 1634311T/A/M/000

CNSS : 612750-01

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 19/5/2020, enregistré à la recette des finances du Lac à Tunis, le 26/5/2020 et sous le n°20702319, Quittance n°M036062 et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en seul exemplaire, le 02/6/2020 sous le n°202033883, il a été décidé de :

- Changement du siège social de la société de 53-A Avenue du livre Les Berges du Lac 1053 Tunis à 22 Rue 8609 2ème Etage n°B2-05 Z.I La Charguia 1 - 2035 - Tunis Carthage.

2020400884SRLB2

Société Africaine de Presse et de Communication (SAPCOM) SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 1.000.000DT

15, Rue 18 Janvier 1952, 1000 Tunis

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 28/2/2020 enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis le 21/5/2020 sous Qn°M031921, En°20101118 & Suivant un acte de cession du 28/2/2020 enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis le 21/5/2020. Les associés ont approuvé la cession de parts sociales.

Dont un exemplaire du P.V & de l'acte ont été déposés au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°0001599A en date du 27/5/2020.

2020400885SRLB2

SOCIETE DE FABRICATION DE BETON DU SUD SARL

Société à responsabilité limitée

Capital social : 92.700 Dinars

75, Av. Kheireddine Pacha, Pacha Center, 5ème Etage, B 15 - Montplaisir, 1073 Tunis

I.U. : 015196/G/A/M/000

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1/3/2020 enregistré à la recette des finances Montplaisir, Tunis le 12/5/2020 sous Qn°M030288, En°20801565.Mr. Sebastiao Domingos da Conceiçao de Jesus Santos a décidé de démissionner de son poste de gérant.

Les associés décident de nommer Mr. Majed Athimen en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée avec les pleins pouvoirs.

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°015196G en date du 2/6/2020.

2020400888SRLB2

Assemblée générale annuelle exercice 2017

GRID SOLUTIONS ETUDES TECHNIQUES

S.A.R.L. au capital de 6 000 000 Dinars

Siège social : Lot 5, 6 et 7 - Résidence Lac 8 - 4ème étage - Les Jardins du Lac

Les Berges du Lac de Tunis - Tunis - 1053

RNE : 0798035 R

Suivant PV de l'AG Annuelle du 27 avril 2020, enregistré à la recette des finances de la Charguia le 4 mai 2020 : Quittance n°47490, Enregistrement n°20702434, dont une copie a été déposée au registre National des entreprises le 4 juin 2020 sous le numéro : 202034385, les associés ont :

- Approuvé le rapport de gestion ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

- Décidé l'affectation du résultat dudit exercice ;

- Donné quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice ;

- Renoncé à la distribution des dividendes ;

- Approuvé les opérations que la société a réalisé avec les sociétés du groupe.

2020400899SRLB2

Société «ALYOU» SARL

Siège social : Route Borj Chakir, Sidi Hssine 2052 Tunis

MF : 1481744 S/A/M/000

Suivant assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2020 au siège de la société il a été décidé :

L'acceptation de la démission de la gérante Mme Salwa Abidi et lui a donner quitus pour sa gestion.

La nomination de Mr Samir Riahi gérant de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

2020400901SRLB2

AUTRES SOCIETES

Nomination du réviseur légal des comptes

Télévision Tunisienne

En vertu du procès-verbal du Conseil d'administration de l'établissement de la Télévision tunisienne du 25 décembre 2019, le Cabinet CKT AUDIT, Cabinet d'audit et d'expertise comptable, représenté par son Directeur général Mr Khaled Thabet a été désigné en qualité de réviseur légal des comptes de l'établissement de la Télévision Tunisienne pour les exercices 2014, 2015 et 2016, le contrat de révision des comptes établi a été enregistré à la Recette des Finances cité Mahrajène Tunis, le 17 Janvier 2020 sous le n°20700302 Quittance n°5322.

2020R01228SODB2

Remplacement d'un Président

D'un Groupement de Développement dans le Secteur

De L'agriculture et de La Pêche

Suite au procès-verbal de la réunion organisée sous la présidence de Monsieur le délégué de Fernana le 4 mai 2020, il a été décidé de nommer Mr Ghazouani Hesnaoui Ben Lazaar, titulaire de la carte d'identité nationale n°07793080 délivrée à Tunis le 20/12/2018, président du conseil d'administration du groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche de Ettala Rmila en remplacement de Mr Ghazouani Essebti Ben L'hbib.

2020R01245SODB2

Changement d'adresse du siège social de la société

Etablissement Stable

SAHRA SONDAJ

Siège social : Rue Huran Résidence Les Cascades Les

Berges du Lac - 1053 - Tunis

Matricule Fiscal : 1422176D/N/M/000

CNSS : 562736-39

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 4/10/2019, enregistré à la recette des finances du Lac à Tunis, le 19/3/2020 et sous le n°20702032, Quittance n°M031322 et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en seul exemplaire, le 02/6/2020 sous le n°202033879, il a été décidé de :

- Proroger le délai de la succursale implantée en Tunisie pour une durée indéterminée commençant le 4/10/2019.

- Changement des sièges socials de la société de Rue Huran Résidence Les Cascades Les Berges du Lac 1053 Tunis à Rue 8601 n°43. La Charguia 1 2035 - Tunis Carthage.

2020400883SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Nelson Mandela le 19/5/2020 reçu n°20976 - enregistré sous le n° 20200879 par MAD Habbesi Hsna CIN 08301413 a vendu à MAD Habbesi Nadia CIN 04811615 la totalité du fonds de commerce (CAFE Lausanne) situé au 17 rue Ibn Jazzar - Tunis à prix 50.000 000.

Les oppositions éventuelles devront être faites dans les vingt jours à compter de la parution de cet avis au J.O.R.T; entre les mains de MAD Habbesi Nadia - au 12 Rue Abd Rahmen Jaziri - Tunis

Cet avis a été publié au journal «El Chorouk» le 21-5-2020.

2020T00429FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte ssp du 24/4/2020 enregistré le 11/5/2020 à la recette de Douar Hicher n°2200438 Quit M015496, la société boulangerie le pain d'or ID : M1504374 a cédé à la Sté Boulangerie Panderia UE : 1659657 B le fonds de commerce exploité à Avenue Khaled Ben Walid Douar Hicher Manouba en tant que boulangerie.

Les oppositions sont acceptées 20jours au maximum à compter de la parution au JORT de cette insertion au cabinet de Maître Sofiene Ben Slama, avocat au 72 avenue Habib Bourguiba Ariana.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 20/5/2020.

2020T00437FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte en date du 13/18 mai 2020 et enregistré à la recette des finances de La Nouvelle Médina le 21/5/2020 reçu n°M021916 bon d'inscription n°20201184 Mr Hassen Baalouch titulaire CIN 05172610 Adresse Résidence Venise Bloc B n°3 Les Jardins de Carthage a vendu à Mr. Ali Zaraga titulaire CIN 06559306 Adresse n°37 Rue Aaradh Ben Arous tout le fonds de commerce pour usage Vente Pièces détachées auto situé à 70 Avenue de France 2013 Ben Arous.

Les objections sont acceptées chez Maître Maddouri Adel Avocat à n°49 Avenue Habib Bourguiba Mégrine et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de déclaration de la présente vente au Journal Officiel de la République de Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal Essahafa le 29/5/2020.

2020R01203FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat délivré le 01/6/2020 écrit par l'avocat Fakhr Eddine Boulares enregistré à la recette des finances de Raoued en date du 02/6/2020 sous le n°20201380 quittance n°M03173, Monsieur Lotfi Ben Mohamed Achour titulaire C.I.N 03959691 demeurant Ex Avenue 7 Novembre 1987 Ksour El Sef Mahdia a vendu à Monsieur Mohamed Ben Mnaouar Romdhani C.I.N 07261162 demeurant Lotissement Chihaoui lot n°8 Riadh Andalous Ariana, la totalité de fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels sis au 77 Avenue Jaafer klm 5 Raoued Ariana, consistant son activité principale industrie, commerce et salon de thé et connu sous le nom commercial «café el sid».

Les oppositions éventuelles doivent être formulées auprès de l'acheteur Monsieur Mohamed Ben Mnaouar Romdhani à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal quotidien «Elchourouk» du 4/6/2020.

2020R01215FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Grombalia le 02/6/2020, reçu, n°20201363, enregistré sous M032403, Mr Elkhedri Lotfi cin n°05100462 a vendu tout son fonds de commerce «ventes fruits secs» sise cité Ezdihar Grombalia à Mr Mannai Mohsen CIN n°01607217 toute opposition doit être effectuée à l'adresse de l'acheteur dans un délai de 21 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Ceci est annoncé au journal le Quotidien le 3/6/2020 page 14.

2020R01225FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Grombalia le 30/12/2019 quittance M093755 Mr Abid Ridha CIN n°01616473 donne tout le fonds de commerce de la boucherie sise à Grombalia à son fils Abid Firas cin n°06442593. Toute opposition doit être effectuée à cette adresse de la boucherie dans un délai du 21 jours à partir de la publication au J.O.R.T.

Ceci est annoncé au journal la Presse le 3/01/2020 page 06.

2020R01226FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente rédigée par M.Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag le 01/6/2020 enregistrée à Mornag le 02/6/2020 quittance M021106, Amina Jdidi domiciliée à 27 rue Geogorta cité des jardins Mornag a vendu à Henda Allagui domiciliée à 171 rue Haroune Rachide Boumhel le fonds de commerce destiné couturière et vente de prêt à porter sis à 58 rue Palestine cité SNIT de Mornag.

Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'acheteur dans son adresse susmentionnée vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 3/6/2020.

2020R01227FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé non daté, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 21/5/2020 quittance n°M027225, enregistrement 20201370, M. Chahir Salhi a vendu la totalité d'un fonds de commerce, sis au n°03 rue Alfida Mégrine Chaker Ben Arous à Mm. Sarra Rghima dument représenté par Mr Mohamed Nejib Khmiri en vertu du jugement n°1343.

Les créanciers doivent faire opposition entre les mains de l'acheteur dans le délai de 20 jours suivant la publication du présent avis au JORT.

La présente vente a été publiée dans le journal Achorouk le 5/6/2020.

2020R01243FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à la recette des finances Palais centre des finances de Bizerte le 22/5/2020, n° de l'enregistrement 2691/2, n° du reçu 7555, Madame Sameh Loukil a vendu la totalité du fonds de commerce lui appartenant consistant en un local aménagé pour vendre les produits sanitaires et céramiques sis à l'Avenue 14 Janvier à Bizerte à la société céramique confort du nord en son nom Mr Mokhtar Belakhal pour la somme de quarante mille dinars.

L'adresse du local sis à l'avenue 14 Janvier à Bizerte, a été choisi pour recevoir toute opposition à cette vente et ce dans un délai de vingt jours à compter de la date de cette publication au Journal Officiel Tunisienne.

Cet avis a été paru aux journaux Achourouk et le Quotidien du 5/6/2020.

2020R01244FCCC2

Vente de fonds de commerce

Suivant vente rédigée par M.Cherif Hanen, dont les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag le 02/06/2020 enregistrée à Mornag le 02/06/2020 quittance M021228, Mohamed Amin Mahmoudi domicilié à 2 rue Iraq cité des jardins Mornag; a vendu à Mouldi Chebbi domicilié à cité Haded; le fonds de commerce destiné à la vente des produits alimentaires sis à rue Mahmoud Bourguiba Mornag.

Toute opposition peut être rendue entre les mains de l'avocate Mme Cherif Hanen rédactrice du contrat et dans son cabinet sis rue Habib Bourguiba Mornag au-dessus du BNA Mornag, vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 05/06/2020.

2020R01247FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Mahdia le 9/6/2019, sous n°19202321, quittance 39299, Mme Mongia Sahraoui, titulaire de la CIN n°03972284 et demeurant à Al Ajif El Jouada Mahdia, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local commercial destiné Boulangerie sis au centre de Al Hkaima Est Mahdia à Mme Olfa Mahjoub, titulaire de la CIN n°09385991. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00434FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 19/5/2020 enregistré à la recette des finances de Sousse le 02/6/2020 n° de quittance M001161, n° d'enregistrement 20201069, il appert que Mr Faouzi Atig, Identifiant Unique 1062818L, domicilié cité Boukzar, Bouhsina - Sousse a vendu à la Sté TIK, Identifiant Unique 1664669P, ayant son siège Av 20 Mars, Jawhra - Sousse la moitié du fonds de commerce exploité dans le local sis rue Yakout Hamaoui, cité Erriadh - Sousse.

Les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux La presse et Essahafa du 4/6/2020.

2020S00435FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 29/5/2020 sous n°20201048 Quittances n°001135, Mr Bechir Ben Fredj Ben Bechir Mbarek (MF : 1056154E), titulaire de la CIN n°08443202, a vendu et cédé à la société MB Distribution Clean House SARL (MF : 1619642X), représentée par sa gérante Mme Imen Mansour, titulaire de la CIN n° 08465021, la totalité du fonds de commerce du local destiné Vente gros produits alimentaires sis à oued Elksiba, Avenue Charles de Gaulle (devant salle de fêtes Ines) Hammam Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cet avis a été publié aux quotidiens «Le Quotidien» et «Chourouk» du 4/6/2020.

2020S00436FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Madame Jamila Bent Salah Ben Amor Ben Mbarak CIN n°01121512 a fait un don à son fils Mahdi Ben Othmen Ben Mohamed Babay CIN 0884567 le fonds de commerce d'une boulangerie sis à Hazeg MF 500931 V rédigé par les notaires Adel Gamatti et Hamedi Souissi le 6/11/2019 avec tous ses éléments réels et moraux.

Tout contestant devra s'adresser au local de la boulangerie dans un délai de 20 jours de la parution de cet avis au JORT

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 2/6/2020.

2020X00592FCCC2

Vent d'un fonds de commerce

En vertu d'une vente enregistrée à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès le 29/5/2020 quittance n°M021728 Monsieur Lasaad Tkouri sis Rue avenue Ksantinne n°77 Gabès a cédé sous titre d'une vente au profit de Madame Sonia Bousseoud épouse Elfallah Fathi sis 16 avenue Garnata Gabès l'ensemble d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels "Restaurant FAST FOOD" sis à rue Bechir Jazfri Gabès.

Toute opposition sera faite au domicile du vendeur sis à avenue Ksantine n°77 Gabès dans les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au "Quotidien" le 4/6/2020.

2020X00596FCCC2

Vente fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant du 01/02/2019 enregistré à la recette des finances route Tunis Sfax datant du 06/02/2019 enregistrement 19200379 quittance M013205 Mr Wahid ben Mohsen ben Mahmoud kalel sa carte d'identité nationale 01237223 a vendu à Mr Riath ben Wahid ben Mohson Kalel sa carte d'identité nationale 05394818 une partie en état d'indivision du fonds du commerce situé à route Mahdia km 3.5 à Sfax exploité en tant que boulangerie avec tous ses éléments matériels et morals.

Toute éventuelle opposition doit être adressée entre les mains de l'acheteur sus indiqué et dans l'adresse sus indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce dans le J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le journal Asabah en date du 14/03/2020 n° Ps200194.

2020X00601FCCC2

Vente d'une branche d'un fonds de commerce

Par contrat de vente enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 29/5/2020, numéro de quittance M036695, la société Syphax Travel STS a vendu à la société Fidel Travel la branche du fonds de commerce sis à Rue Nalout 4200 Gbéti Sud.

Toutes oppositions seront signifiées auprès du bureau de maître Manel Ferchichi sis à 09 rue de Libye, résidence les Jardins, premier étage bureau A5, 1002 Tunis.

2020400889FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte seing privé enregistré à la recette des finances La Marsa, le 1/6/2020 sous le n°20202058, quittance n°M053376, la société NEW GIOVANNA, a vendu à messieurs Younes Ben Haj Amor et Jarbouei

Ben Haj Amor, le fonds de commerce du local situé à 55 Rue Salah Ben Youssef Sidi Daoued, La Marsa.

Les oppositions seront reçues au cabinet maître Béchir Trabelssi, situé à 83 Avenue Mohamed 5, Belvédère center Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis a été publié dans le journal «Chourouk» le 4/6/2020.

2020400894FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 28 février 2020 enregistré à la recette de la Marsa Tunis le 11 mars 2020 sous le n°20201539 Quittance n°39495 Monsieur Ridha Ben Amara a vendu à Monsieur Daoud Abid le fonds de commerce sis au local n°63 marché municipal de la Marsa, avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être effectuées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à compter de la parution de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Achourouk n°10485 du 16 mai 2020.

2020400897FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 28/5/2020, enregistré à la recette des finances Oued Ellil le 01/6/2020, sous le numéro 20200606, quittance M021274, Monsieur Abdelwahab Ben Noureddine Bejaoui, a vendu à madame Nassira Ben Chedly Gaaloul, l'intégralité du fonds de commerce, objet deux locaux communiquants, situés à la Route de Mateur Km 8, Mannouba (2010), exploité comme boucherie et gargote, connu sous le nom de "Méchoua Hamed".

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acquéreuse, à son domicile désignée à l'Avenue Tbn Sina, terrain de Kmais Ben Joumoua, Route Sidi Bouchoucha, Oued Ellil, Mannouba, et cela dans un délai de 20 jours à partir à de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 4/6/2020.

2020400898FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Borj El Wzir le 3/1/2020 quittance n° M000463 n° d'enregistrement 20300016, Monsieur Rebhi Ali, demeurant à 9 rue Abderrahmen mami Borj elwzir Ariana, a loué la totalité du fonds de Monsieur Foued Ben arar demeurant à l'adresse de fonds de commerce et ce pour une durée de 5 ans renouvelables commençant le 1/12/2019 et finissant le 30/11/2024.

Le présent avis a été publié au quotidien achourouk du 03/06/2020.

2020R01188FCCC3

Location-gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 11/3/2020 enregistré la même date auprès de la recette des finances Jerba sous n°20300527 quittance n°M018338 Monsieur Radhi Ben Habib Eswissi, titulaire de la CIN n°05731734 délivrée le 01/10/2011, demeurant à Sedwikech Jerba a loué à Monsieur Naji Ben Mohamed Weryemi, demeurant à Sedwikech Jerba, titulaire de la CIN n°05748630 délivrée à Tunis le 28/10/1999, la totalité de fonds de commerce qui s'agit de Café «ben yedder» sises à rue Farhat Hached Sedouikech Midoun Jerba, pour une période de 2 ans renouvelables à partir du 01/3/2020 jusqu'au 31/3/2022 pour un loyer mensuel égal à huit cent dinars (800 D).

Un extrait de ceci est publié au journal «Echourouk» sous n°10462 en date de 14/3/2020.

2020400865FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date de 27/02/2020 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 28/02/2020 quittance n°31370 enregistrement n°2301279, Mme. Dhouha Shiri titulaire d'une C.I.N. n°07165635 a loué un fonds de commerce d'un magasin de coiffure sis km 5 route de Gammarth 2078 la Marsa à Mme. Eya Shiri titulaire d'une C.I.N. n°07164315. Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal Le Quotidien du 5 juin 2020.

2020400890FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom : Reniflé d'Art (au lieu de Machmoum El fan)

Objectif : Contribuer à l'amélioration du goût artistique et de la créativité et de diffuser la culture environnementale

Adresse : 12 Rue Béchir Khsibah-Monfleury

Présidente : Aicha Bouajila

Secrétaire Générale : Amal Ourak

Trésorière : Jamila Boujila.

2020T00242APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Dolce Vita

Siège social: 99 bis bacha -Beb souika Tunis 1006

Objectifs:

- Donner des aides morales et matérielles pour les personnes âgées sans domiciliation

- Faire des relations avec les associations et organisme et les sociétés qui ont les mêmes buts que notre association

Les membres:

Présidente : Amira Saidi

Trésorier: Ilyes Thamri

Secrétaire général : Wisal Mokhlouf.

2020R01201APSF1

Constitution d'une filiale d'une association étrangère en Tunisie

«Action contre la Faim»

1. Dénomination de l'association Mère : « Action Contre la faim- Filiale Tunisie»

2. Siège social de la filiale en Tunisie : Rue de lac Huron, Immeuble Sarray, Bureau M1 Les Berges - du-Lac 1 Tunis

3. Activités de la filiale de l'association étrangère en Tunisie :

La filiale a pour objet la réalisation, l'amélioration et le développement des moyens techniques pour lutter

contre la sous-alimentation et ses causes et notamment par l'intervention dans les domaines et les activités de:

• Sécurité alimentaire;

• agriculture et moyens de subsistance;

• Santé et nutrition,

• accès à l'eau et assainissement ...

4. Les dirigeants de la filiale en Tunisie :

• Président : Monsieur Adel Ghlila

• secrétaire Générale : Madame Insaf Bali

• Madame Nedra Zaouali

2020R01230APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association: L'association locale pour la promotion de la santé mentale et des soins sociaux pour les enfants autistes bouhajla.

Objectifs de l'association:

Contribuer aux efforts de l'état pour prendre en charge les enfants autistes et les intégrer dans la vie publique.

Contribuer à l'effort national pour empêcher les enfants de développer l'autisme.

L'opinion publique locale doit se préoccuper des préoccupations des enfants autistes.

Autorité d'association.

Comité de l'association.

Président de l'association Maher guidaoui

Trésorière de l'association : Nebiha Chrif

2020S00438APSF1

Constitution d'une association

Dénomination: CLUB D'ECHECS BEMBLA.

Object : Sportif.

But : Contribuer à la formation et l'encadrement des enfants et des jeunes et développer leurs habilites mentales sportives et morales.

Siège : Rue Ibn Khaldoun Bembla

N° et date de déclaration: 03 du 28/05/2020

Président: Daami Brahim.

Membres: Salem Seifeddine - Haythem Hmida - Bdira Khalifa - Laagheb Mhamed - Guezmil Wajdi - Majdi sayes.

2020S00439APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: Association "EL IZDIHAR" Al Rawadhi

Titre: Rawadhi Boumerdes Mahdia

Objectif: Social

Object : Développement

Quittance: 40937 :

Président : Badia Echrif

Secrétaire général: Fawzi Toumi

Secrétaire aux finances: Maher Hsan

2020S00441APSF1

Constitution d'une association

- Nom de l'association : SAWT TEBOULBA

- Classification : socio-économique

- Objectifs : Fournir une assistance morale au profit des groupes vulnérables et des personnes ayant des besoins spéciaux et contribuer à leur intégration dans la vie économique et sociale

- Contribuer à diffuser la culture de la citoyenneté, du leadership et des perspectives de progrès économique et social

- Siège social : 67, rue Boudrisse 5080 Teboulba

- Les membres:

- président : Mohamed BEN TEKAYA

- Vise-Président : Naceur NOUIRA

- Secrétaire général : Riadh SAAFI

- Trésorière : Amal NOUIRA.

- Membre responsable de communication : Anissa SAAFI

2020S00442APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association: Association Tunisienne pour les objectifs de développement durable

Objectifs : Œuvrer à la vulgarisation des 17 ODD et l'agenda 2030 et la contribution à leur réalisation.

Encourager les jeunes et les personnes aux besoins spécifiques à réaliser des projets en rapport avec les évolutions technologiques

Œuvrer avec le secteur privé pour appuyer les objectifs de développement durable à travers la responsabilité sociétale des entreprises.

Président : Magid Boulares dit Negib

Vice-président : Adel Gaaloul

Secrétaire générale : Samira Nefzi

Trésorière : Souhir Ktari

SG adjoint : Aymen slama

Membres : Sahla Mezguani, Emna Elmokhtar, Walid Bourouis, Adib Kallal

2020400820APSF1

Constitution d'une association

• Le nom de l'association : association Tebourba pour les amateurs de bibliothèque et de livre.

• Objet : divertissement culturel et artistique.

• Siège : la bibliothèque publique, Tebourba, cité Chebi 2, Tebourba 1130

• Objectifs :

- Diffuser la culture du livre, encourager la lecture et définir la bibliothèque comme un espace culturel vital

- Développer la scène culturelle, généraliser les connaissances scientifiques, la culture et l'art

- Diffuser une culture d'intérêt pour le patrimoine matériel et immatériel, le développement culturel et le développement du tourisme patrimonial

• Fondateur

Présidente : Mekni Sameh

Trésorier : Jlassi Fakhri Dine

Secrétaire général : karim Kachroude

2020400900APSF1

Constitution d'une association

ALWIFEK

Suivant autorisation en date du 07/01/2019 dont deux exemplaires ont été déposés au secrétariat Générale du gouvernement sous n° RR246498517 en date du 4/07/2019, il a été constitué une association :

Dénomination: Association ALWIFEK

Siège Social : Bloc 30 Cité ALWIFEK El Menzah 6-Ariana

Objet : Social

Objectifs :

- Entretien et sauvegarde du quartier et de son environnement.

- Organisation d'activités culturelles, environnementales et sociales.

- Création de relations avec des quartiers similaires en Tunisie et à l'étranger.

Président de l'Association : Karim Ellouze

Vice-présidente de l'Association : Souad Fray Affes.

Secrétaire général de l'Association : Sofiane Belhadj

Trésorier de l'Association : Riyadh Kaiida

2020400908APSF1

Homologation de résolutions

Nomination d'un nouveau trésorier

Résidence Lilas3 Fouchena

En vertu du PV enregistré à la recette des finances de Fouchena sous n°19805390 Quittance n°M095817 du 18/12/2019 l'élection d'un nouveau trésorier M.Hamza Mzougui après la démission de M.Housin Saadallah.

2020T00435APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude de maître : Senda Abdelkafi avocate à la cour d'appel

12 bis Beb Bnet Tunis

Tel : 71 260 967

A la demande de la société centre financier aux entrepreneurs- Tunisie SA, société Anonyme, immatriculée au RNE sous l'identifiant unique n°1383996/P, ayant son siège social à 33, rue d'Italie, 1000, Tunis, Tunisie, Maître Senda Abdelkafi annonce la vente aux enchères publiques de la totalité de 195 parts en indivision dans l'immeuble dénommée «ELJAZYA » objet du titre foncier n° 54456 Tunis divisé en 11510 parts, sis à cité Bassatine 3 à environ 800 mètres de la rue principale Mnihla Ariana consistant en un terrain à destination d'habitation individuelle d'une superficie de 195 m2 sur le quel une maison en cours de construction est bâtie dont la superficie couverte est de 180 m2, revenant à Mme Houda ESSAAFI, CIN N°07351228. La mise à prix après rabais de 40% est fixée à la somme de Quarante sept mille sept cent vingt sept Dinars (47.727d000) frais en sus. L'adjudication aura lieu, Le lundi 22 juin 2020 à l'audience des saisies immobilières auprès du tribunal de première instance de Ariana, La visite est possible tous les jours de la semaine et pour plus amples informations consulter le cahier de charge au greffe du tribunal d'Ariana ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Tout participant aux enchères doit consigner le tiers de la mise à prix à la trésorerie ou présenter un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable avant la date de l'adjudication par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers l'obtention de l'autorisation du gouverneur.

2020T00439VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de la mise à prix

Etude Maître Abderrahmen Aniba

Avocat prés la cour de cassation

13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis

Tél. : 70.861.369

A la demande de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE), société anonyme, Identifiant unique n° 0015094B, sise au 5 bis rue Mohamed Badra 1002 Tunis en sa qualité de créancière hypothécaire.

Contre la partie : Société SOCHEF s.a.r.l immatriculée au registre de commerce sous le n° B0117372004, sise à la zone industrielle Sidi Thabet 2020 l'Ariana en sa qualité de créancier hypothécaire.

A la diligence de Maître Abderrahmen Aniba, avocat prés la cour de cassation, 13 Av. Slimane Ben Slimane El Manar II - Tunis.

L'immeuble à vendre : objet du titre foncier n°22760 Ariana dénommé Samar, sise à la zone industrielle Sidi Thabet l'Ariana, d'une superficie de 2345 m², consiste en un terrain sur lequel est édifié un complexe industriel.

A l'entrée du complexe se trouve un parking qui mène directement du coté gauche à une construction en rez-de-chaussée composée d'un hall, d'une pièce pour le gardien, des toilettes, d'une cuisine, d'un réfectoire et d'une salle de repos pour les ouvriers à laquelle est annexée des toilettes. Cette construction est édifiée en béton armé, le sol est couvert de carreaux de parterre, les portes et les fenêtres sont en aluminium.

Au milieu de l'immeuble se trouve le complexe commercial qui est composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. La construction est en béton armé.

1- Le rez-de-chaussée contient un grand hall qui ouvre du coté gauche sur un espace ouvriers puis sur 2 bureaux, des toilettes et un grand atelier.

2- Le premier étage est lié au rez-de-chaussée par des escaliers externes, il contient un bureau de direction une cuisine, 2 salles d'eau et 3 bureaux administratifs.

3- L'atelier est divisé en 2 parties séparées par une grande porte en fer. La construction est en béton armé et en plaques isolantes.

L'immeuble est entouré d'une muraille à hauteur de 2 mètres et est équipé d'électricité d'eau et de la climatisation en plus d'un moteur d'électricité.

L'immeuble est en partie en location (682m²) à la société MECCANICA LAVORO LM, le loyer annuel a atteint en 2019 le montant 54.063.288 D hors taxes.

L'immeuble est grevé de plusieurs hypothèques au profit des banques et un commandement telles que détaillés dans le cahier des charges et au rapport d'expertise.

Mise à prix : 974.250,000 d frais en sus.

Date et lieu de la vente : Le lundi 22 juin 2020 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de l'Ariana (affaire n°2527).

Visite de l'immeuble tous les jours de la semaine de 9h à 18h.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) du montant de la mise à prix avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat, et pour les étrangers il faut obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le Gouverneur.

* Cet avis annule et remplace celui paru au JORT n°34 du 26 mai 2020.

2020R01035VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante: la société Tunisienne de banque société anonyme immatriculée au registre du commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son

siège social sis à rue Hédi Nouira Tunis

Partie saisie : Ajmi Ben Fredj Jedidi, agent administrateur, caution hypothécaire, demeurant à 3 rue Zroud, Hergla

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura ,03 rue Iben Badiss khezema Est Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité des parts indivises de la propriété sise à hergla délégation de Sousse d'une superficie de 597 m2, objet du titre foncier n°83625 Sousse dénommé « henda».

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de cent soixante-sept milles cent soixante dinars (167.160.000 DT) il y avait un rabaissement de prix de 40 % et le nouveau prix est fixé à cent mille deux cent quatre- vingt seize dinars (100.296.000 DT) auquel s'ajoutent les frais d'adjudication fixés à deux milles deux cents trois dinars 264 millimes (2.203.264 DT) et les nouveaux frais.

Observations : ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu mardi le 23/06/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2 Sahloul. Conditions de visite des lieux : les jours ouvrables de 9 h a 17 h pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de maître Hatem Doura avocat poursuivant ou au greffe du tribunal de première de instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2020S00447VEPA1

Vente aux enchères publique sur saisie immobilière

Après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : La société Tunisienne de banque Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro 8182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis.

Partie Saisie: Khaled ben Bechir Ben Taieb Ben Anaya, caution hypothécaire, demeurant à la rue Zamakhchari n° 09 Khezema Ouest Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura ,03 rue iben badiss khezema Est Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de la propriété sise à sod el kebli délégation de Kalaa Kebira Sousse d'une Superficie de 3753 m2, objet du titre foncier N°43957 Sousse dénommé «Souad 29».

Mise à prix: la mise à prix est fixée à la somme de vingt huit milles cinq cent vingt deux dinars 800 millimes (28.522.800DT) il y avait un rabaissement de prix de 40 % et le nouveau prix est fixé à dix sept milles cent treize dinars 680 millimes (17.113.680 DT) auquel s'ajoutent les frais d'adjudication fixés à deux milles quatre vingt huit dinars 773 millimes (2088.773 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu d'adjudication : l'adjudication aura lieu mardi le 23/06/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2 Sahloul.

Conditions de visite des lieux : les jours ouvrables de 9 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de Maître Hatem Doura avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première instance de Sousse 2 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2020S00448VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un navire

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél. : 71.797.400

MF : 424901K/A/P/000

1- Créancier poursuivant : AMEN BANK SA RC : B176041996 représentée par son président directeur général demeurant à l'avenue Mohamed V Tunis créancier hypothécaire, élisant domicile au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Avocat prés la cour de cassation ayant son cabinet à la Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 Avocat poursuivant.

2- Débiteur saisi : La Société Samaka SARL - RC N° B2477632010, dont le siège social est au El Menzah 7 22 Rue Imam Ibn Hanbal - En qualité de débiteur saisi.

3- Le titre exécutoire : Un contrat d'hypothèque enregistré à la recette des finances Avenue de la Gare le 25-5-2010 inscrit à l'Office de la Marine Marchande et des Ports le 3-02-2011 volume 04 - page 872

4- Les caractéristiques du navire.

Nom du navire : AROUSSA

Type du navire : Catamaran à moteur

Matricule : TG1101

Longueur : 13,95

Largeur : 6,06

Hauteur : 1,66 m

Moteur marque-numéro et puissance : IVECO

NS : 897522/759512

Puissance : 2*150cv

Tonnage : 23.90tx

Date de fabrication : 2010.

5- Lieu où se trouve le navire : Port de Pèche de Beni Khiar Nabeul

6- La mise à prix : du navire saisi est fixée à 150.000,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

7- Date et lieu de la vente : à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Nabeul sis à la ville de Nabeul le lundi 13 juillet 2020 à partir de 9 heures du matin.

Remarque : la visite du navire et la participation aux enchères n'obéit à aucune condition particulière.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le un tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

2020400873VEPA1

Vente aux enchères publiques

suite à une saisie immobilière

Avocat Poursuivant Maître Abderrazak Kilani

Avocat à la cour de cassation

De la Société Civile Professionnelle «AVOCATS CONSEILS UNIS»

Rue 8002, immeuble Espace Tunis, Escalier A, 5ème étage

Montplaisir 1002 Tunis

Tél : 71.950.400

Fax : 71.950.370

MF : 000MA745188T

Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société Anonyme RC n°B167001997,

représentée par son Président Directeur Général, siège social 9 rue Hédi Nouira Tunis.

Partie saisie : Les Héritiers Feu Mohamed Akil Ben Mohamed Moncef Ben Ahmed Jeait qui sont Monsieur Sadok Ben Hammouda Ben Mohamed Jelassi titulaire de la CIN n°00138442 demeurant à rue Ibn Sina Ras Jebal gouvernorat de Bizerte.

Immeuble objet de la vente :

La totalité de l'immeuble objet du Titre foncier n°148718 Tunis dénommé «Melk Jaiet» d'une superficie totale de 474 m² divisé en 474 parts consistant en un terrain nu sis à Gammarth Village au bord de la rue «Rahma» en face du complexe d'habitation «Résidence Diar Gammarth» banlieue nord de Tunis dans un quartier d'habitation de standing récent et la plus part des habitations sont des villas et duplex équipés de toutes les commodités et relevant de la délégation de la Marsa, municipalité de la Marsa gouvernorat de Tunis ayant la forme rectangulaire à usage de construction facile exploiter car se trouvant à primitivité de toutes les commodités.

La parcelle porte le n°8 du plan du lotissement mère et se trouve dans un lotissement autorisé et bien délimité à usage d'habitation et le pourcentage d'exploitation est (CUF) et la hauteur (COS).

Mise à prix : La mise à prix est fixée à quatre cent vingt six mille six cent dinars (426.600, D000).

Date et lieu de la vente : les enchères auront lieu à la chambre des criées (ventes immobilières) du Tribunal de 1ère instance de Tunis Palais de justice de Tunis, le mardi 14 juillet 2020 (14/7/2020) à 9h du matin et suivante.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble se fait tous les jours aux heures de travail administratif.

Pour plus amples renseignements s'adresser au greffe de Tribunal de 1ère instance de Tunis où un cahier des charges a été déposé et à l'étude de Maître Abderrazak Kilani, avocat près la cour de cassation de la société civile professionnelle «AVOCATS CONSEITS UNIS», siège social rue 8002, immeuble espace Tunis, Escalier A, 5ème étage, Montplaisir 1002 Tunis.

Nul ne peut se porter enchérisseur que par la constitution d'un avocat et après avoir consigné le 1/3 de la mise à prix.

2020400891VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

L'administrateur judiciaire Mohamed Habib Sayhi 09 rue Jalel Eddine Ennakach Cité la Gazelle 2083 Ariana GSM : 95.399.260/ 98.546.274 informe que l'AGO de la société l'Olivier Méditerranéen El Azib MF : 000MN1505581/X réunie à Bizerte le 29/5/2020 a décidé l'approbation des états financiers 2017, 2018 et 2019 et l'approbation des rapports de gestion et d'évaluation présentés par l'Administrateur Judiciaire.

L'assemblée n'a pas renouvelé le mandat du gérant Abd Ellatif Chatibi et le remplacé à compter du 01/6/2020 par le nouveau gérant Mme Amel Namouchi.

2020R01237VEPA2

Avis aux créanciers

L'administrateur judiciaire Mohamed Habib Sayhi 09 rue Jalel Eddine Ennakach Cité la Gazelle 2083 Ariana GSM: 95.399.260/ 98.546.274 informe que l'AGE de la société l'Olivier Méditerranéen El Azib MF : 000MN1505581/X réunie à Bizerte le 29/5/2020 a décidé l'augmentation du capital social de 40 milles dinars à 80 milles dinars valeur unitaire part sociale 40D avec mise à jour du dossier juridique et fiscal de la société.

2020R01238VEPA2

Ouverture des procédures de redressement judiciaire

Société ECOLODGE DAR ZITOUNA - SARL

El Misk El Corniche Sousse 4000

RC : A1217413

MF : 1217413 A/M/A/000

N° CNSS : 430068-67

La présidente du tribunal de 1ère instance de Sousse a décidé le 28/5/2020 l'ouverture des procédures de règlement judiciaire de la société «ECOLODGE DAR ZITOUNA».

Monsieur Noufel Bouzgarrou, Administrateur Judiciaire a été nommé pour élaborer un plan de redressement.

Ainsi les créanciers de l'entreprise sont tenus de déclarer leurs créances certaines et définitives justifiées par des pièces légales auprès de l'administrateur judiciaire à son adresse 11 avenue Tahar Sfar 4000 Sousse dans un délai ne dépassant pas 30 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2020S00433VEPA2

Vente d'un terrain

Sté AFATEL - SARL

Avenue Farhat Hached Essouassi Mahdia

MF : 25180D

RC : B131031999

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Mahdia en date du 02/10/2019, le syndic de faillite informe le public qu'il compte mettre en vente un terrain non loti d'une superficie de 384 m² sis sur la route de Chehimet nord délégation Ouled Echamekh Mahdia.

Prix d'ouverture 26.880,000 dt les intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès du syndic de faillite dont l'adresse est 11 avenue Tahar Sfar 4002 Sousse Tél : 73.221.539.

2020S00440VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

"Immobilière Ellouze"

SA au capital de 170.000 Dinars

Siège social : Villa Ellouze Rue de Zarzis El Menzeh V Ariana

MF : 0719057J/P/M/000

Messieurs les actionnaires de la société "L'IMMOBILIERE ELLOUZE S.A" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 2 juillet 2020 à 10 heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion 2019 :

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes;

- Examen et approbation des états financiers 2019 et affectation des résultats ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Quitus aux administrateurs;

- Pouvoirs pour formalités.

2020T00436SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société de Matériel de Climatisation «SMC»

S.A au capital de 1 000.000 DT

71, rue de l'Energie - Z.I. Charguia 1

2035 Tunis Carthage

I.U: 00030462V

Messieurs les actionnaires de la Société de Matériel de Climatisation « SMC » S.A, sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 11 heures au siège social de la société sis au 71, rue de l'Energie - Z.I. Charguia 1 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

3- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés le 31/12/2019

4- Quitus aux administrateurs

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019

6- Mandats d'administrateurs

7- Nomination du commissaire aux comptes

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2020T00441SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société de Matériel de Climatisation «SMC»

S.A au capital de 1 000.000 DT

71, rue de l'Energie - Z.I. Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

I.U : 00030462V

Messieurs les actionnaires de la Société de Matériel de Climatisation « SMC » S.A, sont priés à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société qui se tiendra le vendredi 26 juin 2020 à 12 heures au siège social de la société sis au 71, rue de l'Energie - Z.I. Charguia I 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des Statuts de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2020T00442SANB3

Convocation à l'assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2020

CAPITAL FINANCIERE HOLDING

Société Anonyme au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba, 1000 Tunis, Tunisie

Identifiant Unique RNE : 1544780V

Le Conseil d'Administration réuni le 26 Mai 2020 convoque les actionnaires de la société à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 29 Juin 2020 à 10h, au siège de la société, sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice clos 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs l'exercice clos le 31/12/2019, et approbation des états financiers de l'exercice 2019,

- Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence aux administrateurs;

- Renouvellement du mandat des administrateurs

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Pouvoirs pour formalités

2020T00445SANB3

Convocation

SOCIETE AFRICAINE DE LIVRES ET DE PRESSE

«S.A.L.P.»

(Société en liquidation)

Société anonyme

Au capital de 120.000,000 Dinars

Siège social : 3, Rue du Maroc - Tunis

RNE : 0001598Z-

MF : 0001598Z/A/M/000

Les Actionnaires de la «SOCIETE AFRICAINE DE LIVRES ET DE PRESSE» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 6 juillet 2020 à 10 Heures, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'approbation du rapport du liquidateur sur la situation financière de la société et du plan de liquidation.

2020R01204SANB3

Convocation

CHANTUNI SA

Société anonyme

Au capital de 720.000,000 Dinars

Siège social : BENI HASSEN - Gouvernorat de Monastir

RNE : 022034F

MF : 022034F/A/M/000

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «CHANTUNI S.A.», sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 20 juillet 2020 à 8 heures, au siège de la Société «CHANTELLE S.A.» sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des Rapports du Conseil et du Commissaire aux Comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2- Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des sociétés Commerciales ;

3- Approbation s'il y a lieu, desdits comptes, rapports et conventions ;

4- Quitus éventuel aux Administrateurs ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6- Renouvellement du mandat d'un Administrateur.

2020R01205SANB3

Convocation

«SOFAM S.A.»

Société anonyme

Au capital de 1.000.000,000 Dinars

Avenue Habib Bourguiba - Teboulba

RNE : 022700S

MF : 022700S/A/M/000

CNSS : 107306-24

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «SOFAM S.A.», sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 20 juillet 2020 à 9 heures, au siège de la Société «CHANTELLE S.A.» sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des Rapports du Conseil et du commissaire aux comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

2- Lecture du Rapport Spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

3- Approbation s'il y a lieu, desdits comptes, rapports et conventions ;

4- Quitus éventuel aux administrateurs ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

2020R01206SANB3

Convocation

«SOTUFAM S.A.»

Société anonyme

Au capital de 420.000,000 Dinars

Siège social : 5014 Beni Hassen

RNE : 0978425E

MF : 0978425E/A/M/000

CNSS : 294151-47

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «SOTUFAM S.A.», sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 20 juillet 2020 à 10 heures, au siège de la Société «CHANTELLE S.A.» sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des Rapports du Conseil et du Commissaire aux Comptes sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

2- Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;

3- Approbation s'il y a lieu, desdits comptes, rapports et conventions ;

4- Quitus éventuel aux Administrateurs ;

5- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6- Questions diverses.

2020R01207SANB3

Convocation

«SOTUFAM S.A.»

Société anonyme

Au capital de 420.000,000 Dinars

Siège social : 5014 Beni Hassen

RNE : 0978425E

MF : 0978425 E/A/M/000

CNSS : 294151-47

Les actionnaires de la société anonyme dite «SOTUFAM S.A.», sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le lundi 20 juillet 2020, à 11 heures, au siège de la société «CHANTELLE S.A.» sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital de la société.

2020R01208SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30/6/2020

Société Industrielle d'Amortisseurs «SIA»

Société anonyme

Au capital de 5.299.100 Dinars

Siège social : 38, Rue de la laine Zone Industrielle Bir El Kassaa, Ben Arous 2013

IU : 0045871L

Les Actionnaires de la Société Industrielle d'Amortisseurs «SIA» S.A sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le mardi 30 juin 2020 à 10 heures à Laico Hôtel Tunis sis à la Place des Droits de l'Homme, Avenue Mohamed V, Tunis 1001, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité individuel de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de "SIA" au titre des états financiers individuels 2019

3- Approbation du rapport d'activité individuel de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2019.

4- Approbation des états financiers individuels de la "SIA" pour l'exercice 2019.

5- Affectation des résultats de la société SIA de l'exercice 2019.

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du CSC.

7- Lecture du rapport d'activité consolidé de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2019.

8- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes de "SIA" au titre des états financiers consolidés 2019

9- Approbation du rapport d'activité consolidé de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2019.

10- Approbation des états financiers consolidés de la "SIA" pour l'exercice 2019

11- Quitus aux administrateurs ;

12- Pouvoirs en vue de formalités.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque Actionnaire.

2020R01209SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 30/6/2020

Société Industrielle d'Amortisseurs «SIA»

Société anonyme

Au capital de 5.299.100 Dinars

Siège social : 38, Rue de la laine Zone Industrielle Bir El Kassaa, Ben Arous 2013

IU : 0045871L

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle d'Amortisseurs «S.I.A» S.A sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 30 juin 2020 à 12h à «Laico Hôtel Tunis» sis à la Place des Droits de l'Homme - Mohamed V, 1001 Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de l'actualisation de la mise à jour des statuts de la société «SIA» conformément à la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 sur l'amélioration du climat des investissements.

2- Pouvoirs en vue de formalités.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque Actionnaire.

2020R01210SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN INTERNATIONAL

P&I CORRESPONDENT

S.A. au capital de 500.000 D.T

Messieurs les actionnaires de la TUNISIAN INTERNATIONAL PROTECTION & INDEMNITY CORRESPONDENT, sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 30 juin 2020 à 10h à la Zone Portuaire de Radés, Immeuble de la Société Commerciale Tunisienne, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du Rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

2/ Lecture du Rapport Général et spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2019,

3/ Examen et Approbation du Rapport du Conseil d'Administration et des Etats financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019,

4/ Examen et approbation des conventions réglementées,

5/ Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019,

6/ Affectation des résultats de l'exercice 2019,

7/ Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2020, 2021 et 2022.

2020R01211SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

DOREMAIL

S.A. au capital de 1.500.000 de dinars

8040 Zone Industrielle Bouargoub - Lot n°30

Identifiant unique : N°0025522 F

Les actionnaires de la SOCIETE DOREMAIL S.A sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juin 2020 à 10 heures du matin aux locaux sis à l'appartement n°B62 de l'immeuble "LE MONTPLAISIR", avenue Kheireddin Pacha 1073 Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

- Lecture des rapports spécial et général du commissaire aux comptes sur le même exercice ;

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;

- Approbation des conventions réglementées ;

- Désignation et renouvellement des membres du Conseil d'Administration ;

- Pouvoirs en vue des formalités ;

- Questions diverses.

2020R01212SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des

actionnaires du 3 juillet 2020

Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf

S.A. au capital de 10.000.000 Dinars

Siège social : Centre Nawrez App 2-2 Les Berges du Lac Tunis

MF : 048154 A

Messieurs les actionnaires de la Société Financière d'Investissement SOFI-Sicaf sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 3 juillet 2020 à 10h, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du Rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018

2. Lecture des Rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2018

3. Approbation des conventions régies par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales

4. Approbation des Etats financiers relatifs à l'exercice 2018

5. Quitus aux administrateurs

6. Affectation des Résultats

7. Renouvellement du mandat d'un administrateur

8. Nomination du Commissaire aux Comptes

9. Fixation des jetons de Présence.

2020R01216SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CAP 3000 IMMOBILIERE

Société anonyme

Au capital social de 3.500.000

Rue de la Bourse Immeuble TRIANON Appartement B 1.1 Les Berges du Lac Tunis

Registre de commerce : N°B2425932009

Matricule Fiscal : 1093913F/P/M/000

Cher Actionnaire,

Je vous prie d'assister à l'assemblée générale extraordinaire de la société CAP 3000 IMMOBIUERE qui se tiendra au siège de la société à Rue de la Bourse Immeuble TRIANON Appartement B 1.1 Les Berges du Lac 2 Tunis, et ce le mardi 30 juin 2020 à 18 H à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Augmentation de capital

2) Délégation des pouvoirs au conseil d'administration pour la réalisation de l'augmentation de capital

3) Modification subséquente des statuts

4) Pouvoirs pour formalités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

2020R01231SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ESSOUKNA

Société anonyme

Au capital de 5.050.500 Dinars

Siège social : 46, Rue Tarek Ibn Zied - Mutuelleville - Tunis

Identifiant Unique : 0030436S

M.F. : 30436S/P/M/000

CNSS : 0074065-54

Les actionnaires de la société ESSOUKNA et les commissaires aux comptes sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juin 2020 à 15 heures 30 minutes à la Maison de l'Entreprise, sise au Boulevard Principal - 1053 Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 et présentation des états financiers dudit exercice.

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2019.

3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2019 et approbation des conventions qui y sont énumérées.

4. Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019 et des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

5. Affectation des bénéfices.

6. Lecture du rapport d'activité consolidée et présentation des états financiers consolidés au 31/12/2019.

7. Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2019 et approbation des états financiers consolidés.

8. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

9. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et au comité permanent d'audit.

10. Autorisation au conseil d'administration pour le rachat par la société d'une partie de ses actions.

11. Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes de la société.

12. Désignation de deux membres indépendants au Conseil d'Administration.

2020R01232SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ESSOUKNA

Société anonyme

Au capital de 5.050.500 Dinars

Siège social : 46, Rue Tarek Ibn Zied - Mutuelleville - Tunis

Identifiant Unique : 0030436S

M.F : 30436S/P/M/000

CNSS : 0074065-54

Les actionnaires de la société ESSOUKNA et les commissaires aux comptes sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mardi 30 juin 2020 à 15 heures à la Maison de l'Entreprise, sise au Boulevard Principal - 1053 Les Berges du Lac - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire.

2. Mise à jour des statuts.

2020R01233SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SIAME

Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques

Société anonyme

Au capital de 14.040.000 Dinars

Siége social : Zone Industrielle 8030 - Grombalia

RNE : 0011723Q

MF : 011723QAM000

Messieurs les actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques "SIAME", sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 29 Juin 2020 à 09:30 au siège de la société, Rue des Mathématiques Zone Industrielle 8030 Grombalia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

2- Examen des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

3- Lecture et approbation des états financiers, et du rapport d'activité de la «SIAME» relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

4- Lecture et approbation des conventions réglementées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

6- Lecture et approbation du rapport d'activité du groupe «SIAME» ;

7- Examen et approbation des états financiers consolidés du groupe «SIAME», relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 ;

8- Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe «SIAME» arrêtés au 31/12/2019 ;

9- Quitus aux administrateurs de la Société pour leur gestion au titre de l'exercice 2019 ;

10- Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2019 ;

11- Pouvoirs pour formalités.

2020R01236SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019

Société Abou Nawas de Gestion Touristique

Société anonyme

Capital : 300 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité

Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II -1053 Tunis

Identifiant unique : 0012134D

Le Conseil d'Administration de la Société Abou Nawas de Gestion Touristique a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2020 qui se tiendra lundi 29 juin 2020 à 10 Heures au siège social de la société sis au Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2019.

2- Lecture et Approbation des états financiers, des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.

3- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

5- Rémunération des membres du Conseil d'Administration;

6- Pouvoirs pour formalités.

2020R01240SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019

Société CTKD SICAR

Société anonyme

Capital : 500 Mille Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement Al Nakhil, Cité

Les Pins lot HSC 31513 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1589588Q

Le Conseil d'Administration de la Société CTKD SICAR à l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019 qui se tiendra le lundi 29

Juin 2020 à 12 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2019.

2- Lecture et Approbation des états financiers, des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019 et des conventions règlementées mentionnées dans l'article 200 et l'article 475 du code des sociétés commerciales;

3- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

5- Rémunération des membres du Conseil d'Administration;

6- Pouvoirs pour formalités.

2020R01241SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019

Société de Gestion Hôtelière et Touristique Montazah Tabarka

Société anonyme

Capital : 10.643,700 Dinars

Siège social : Immeuble Ekuity Capital, Lotissement AL Nakhil, Cité

Les Pins lot HSC 3/5/3 les Berges du Lac II - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 0047986F

Le Conseil d'Administration de la SGHT Montazah Tabarka a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire pour l'année 2019 qui se tiendra le lundi 29 juin 2020 à 14 Heures au siège social de la société sis aux Berges du Lac II Zone 5, lotissement Ennakhil, Lot n°3/5/3 HSC, Cité les Pins, 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société et les résultats de l'exercice 2019.

2- Lecture et Approbation des états financiers, des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019.

3- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

4- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019.

5- Rémunération des membres du Conseil d'Administration;

6- Pouvoirs pour formalités.

2020R01242SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société nouvelle de brasserie distribution

"SONOBRA DISTRIBUTION"

Société anonyme au capital de 16850000 dinars

Siège social: ZI Grombalia Nabeul

Identifiant unique 1058118 J

La société nouvelle de brasserie distribution (SONOBRA-DISTRIBUTION) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront le 30/06/2020 à 10 h à son siège administratif sis à ZI Mghira2 Fouchana Ben Arous, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Pour l'assemblée générale ordinaire :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

- Lecture et approbation du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019

- Affectation des résultats de l'exercice 2019

- Fixation des jetons de présence

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire:

• Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

• Extension de l'objet social

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01248SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société nouvelle de brasserie distribution détail

SA au capital de 50.000 dinars

Identifiant unique N° 1181445 P

Siège social: Lot 83 ZI. M'ghira II 2082 Fouchana, Ben Arous

La société nouvelle de brasserie distribution en détail (SONOBRA-DISTRIBUTION Détail) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront 30/06/2020 à 11h à son siège social sis à la ZI Mghira2 Fouchana Ben Arous, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Pour l'assemblée générale ordinaire:

• Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

• Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

• Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019

• Approbation des conventions réglementées

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019

• Affectation des résultats de l'exercice 2019

• Nomination des membres du conseil d'administration

• Nomination du commissaire aux comptes

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire:

• Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

• Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2020R01249SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société nouvelle des boissons GAZEUSES"SNBG"

Société anonyme au capital de 57091000 dinars

Siège Social: Z.I GROMBALIA 8030

Identifiant unique N° 005234P

La société nouvelle des boissons gazeuses informe ses actionnaires que son assemblée générale

ordinaire suivie de son assemblée générale extraordinaire se tiendront le 30/06/2020 à 12 h à son siège administratif sis à ZI Mghira2 Fouchana Ben Arous en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Pour l'assemblée générale ordinaire:

• Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

• Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019

• Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019

• Approbation des conventions réglementées

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019

• Affectation des résultats de l'exercice 2019

• Fixation des jetons de présence

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire:

• Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

• Adoption des statuts mis à jour

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01250SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société nouvelle de brasserie

"SONOBRA"

Société anonyme au capital de 97 105 000 dinars

Siège social: ZI Grombalia Nabeul

Identifiant Unique N°940993H

La société nouvelle de brasserie (SONOBRA) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire suivie de son assemblée générale extraordinaire se tiendront le 30/06/2020 à 09 h du matin à son siège administratif sis ZI Mghira2 Fouchana, Ben Arous en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Pour l'assemblée générale ordinaire:

• Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

• Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019

• Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019

• Approbation des conventions réglementées

• Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019

• Affectation des résultats de l'exercice 2019

• Fixation des jetons de présence

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

• Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

• Adoption des statuts mis à jour

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01251SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

Société nouvelle des eaux minérales

"SONEM"

Société anonyme au capital de 8 291 800 dinars

Siège social: ZI Grombalia Nabeul

Identifiant Unique N° 753912V

La société nouvelle des eaux minérales (SONEM) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire suivie de son assemblée générale extraordinaire se tiendront le 30/06/2020, à 13 H à son siège administratif sis à ZI Mghira2 Fouchana Ben Arous, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Pour l'assemblée générale ordinaire:

• Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2019

• Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

• Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2019

• Approbation des conventions réglementées

• Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019

• Fixation des jetons de présence

• Affectation des résultats de l'exercice 2019

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire:

• Adoption des statuts mis à jour

• Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01252SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2020

Société de gestion de la Technopole de Borj Cédria

Société anonyme au capital de 6950000 dinars

Technopole de Borj Cédria route touristique Soliman BP J.74-Hammam Chatt 1164 Registre de commerce B244232008

Matricule fiscal: 1035409T/A/M/000

Les actionnaires de la société de gestion de la technopole de Borj Cédria (SGTBC) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 29 Juin 2020 à 10H00 au siège de la société de gestion de la technopole de Borj-Cédria, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1) Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019 ;

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 ;

3) Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et des opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

4) Quitus aux administrateurs;

5) Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;

6) Jetons de présence alloués aux membres du conseil;

7) Renouvellement des mandats des administrateurs;

8) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

9) Ratification de la cooptation des administrateurs;

10) Pouvoirs en vue des formalités.

Tout actionnaire qui veut se faire représenter par un mandat doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 28 Juin 2019, son pouvoir au siège de la société de gestion de la technopole de Borj Cédria.

2020R01253SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2020

La foncière les oliviers S.A

S.A. au capital social de : 125.000 dinars

Siège Social: 2, Rue de Turquie 1001 Tunis

RNE : 0514051S

MF: 514051 SAM 000

Messieurs les actionnaires de la société la foncière les oliviers S.A

sont convoqués en assemblée générale ordinaire le Mardi 30 Juin 2020 à 12 heures au siège social de la société sis 2, rue de Turquie-1001 Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Examen du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2019 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019 et approbation des conventions y mentionnées;

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019 ;

- Affectation des résultats;

-Quitus aux administrateurs;

-Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur

- Pouvoirs à donner.

2020R01254SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE LA COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR

- COTUNACE S.A-

Société anonyme au Capital de 26.500.000 dinars

Siège Social : 14 Rue Borjine Montplaisir Tunis 1073

RC : B125931997

MF : 32415/W/P/M/000

Les actionnaires de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 01 Juillet 2020 à 9h à l'Hôtel NOVOTEL Tunis: Avenue Mohamed V- 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2019

4. Approbation des conventions relatives à l'article 200 et suivant du Code des Sociétés Commerciales

5. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2019

6. Affectation du résultat 2019

7. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration et aux membres du Comité Permanent d'Audit

8. Nomination d'administrateurs

2020R01257SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société des eaux minérales Béja « RAYEN »

Société anonyme

Au capital de 2144.000DT

Siège social : sidi smail 9021 Béja

RC : N° B052332008

MF : 1033982L

De monsieur l'Administrateur judiciaire SAMI DAKHLI :

Messieurs les actionnaires de la Société RAYEN sont convoqués le mardi 16 juin 2020 à 9h30m

Au siège de la SOCIETE RAYEN TABBABA NEFZA GOUVERNORAT DE BEJA à l'effet de délibérer sur l'ordre de Jour suivant :

01- Examine la situation économique et juridique et financière de la société

02- Divers points

2020R01258SANB3

CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2020

Assurances BIAT

Société Anonyme au capital de 22.000.000 Dinars

Siège Social: Immeuble Assurances BIAT, Les Berges du Lac 2, Tunis

Identifiant unique : 601492 D

CNSS : 198406·41

Messieurs les actionnaires d'Assurances BIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le lundi 29 juin 2020 à 10h00 au siège d'Assurances BIAT sis à Immeuble Assurances BIAT, Les Berges du Lac 2, Tunis, et ce pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1) Mise à jour des statuts.

Les documents destinés à cette Assemblée sont tenus à la disposition de Messieurs les Actionnaires au Siège Social de la Société dans les délais légaux.

2020R01259SANB3

Invitation

2ème convocation à l'Assemblée générale ordinaire

Société commerciale Import - Export

« EL KARAMA »

S.A Capital Social 203.295 dt

M.F 004900XPM 000

Siège Social 65 Avenue Bir Challouf Nabeul 8000

N° CNSS : 028818-09

N° R.C : B1142681997

Messieurs les actionnaires de la société commerciale Import Export elkarama sont convoquées à la 2ème convocation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2020 à 9h du matin au siège social de la société a l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et financier de l'exercice 2017/2018

2- Lecture du rapport du C.A.C pour l'exercice 2017/2018

3 - Approbation de l'opération réalisée dans le cadre de l'article 200 du C.S.C

4 - Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2017/2018

5 - Affectation des résultats pour l'exercice 2017/2018

6 - Questions diverses.

2020R01260SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2019

BH BANK

Société anonyme au capital de 238.000.000 Dinars

Siège social : 18, avenue Mohamed V-1080 Tunis

Identifiant unique 0024588W

La BH BANK informe ses actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2019 aura lieu le mardi 30 Juin 2020 à 10 heures.

Au vu des circonstances actuelles liées à l'épidémie du COVID-19 et conformément aux mesures prises par le CMF dans son communiqué du 19 mars 2020, la réunion sera tenue à distance au siège de la banque sis au 18 avenue Mohamed V -1080-Tunis et délibérera sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des modalités d'organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2019.

3- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2019,

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des états financiers Individuels et consolidés de l'exercice 2019 et des conventions réglementées,

5- Affectation du résultat,

6- Quitus aux administrateurs,

7- Renouvellement de mandats d'administrateurs,

8- Désignation d'un administrateur indépendant,

9- Fixation du montant des jetons de présence, de la rémunération des présidences et des membres des comités.

10- Emission d'un ou plusieurs emprunte(s) obligataire(s) et/ou subordonné(s). ,

A cet effet, les actionnaires titulaires d'au moins 10 actions libérées des versements exigibles sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée.

Ce vote émis par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Les actionnaires sont invités à consulter le site web de la banque à l'adresse suivante: www.bh.com.tn pour accéder à la plateforme dédiée pour s'y enregistrer, et consulter les documents de l'assemblée mis à leur disposition notamment le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel soit à partir de l'adresse e-mail personnelle qu'ils ont indiquée dans le formulaire d'enregistrement.

Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont également la possibilité, via la plateforme, de poser des questions et/ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée et ce, au plus tard le 19 Juin 2020. Les questions ayant une incidence sur la décision de vote donneront lieu à une réponse de la part de la banque au plus tard le 23 Juin 2020.

Les questions transmises à la banque avant la tenue de l'assemblée, autres que celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante feront l'objet de réponses au cours de l'assemblée.

Tout actionnaire qui souhaite donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 29 Juin 2020 son pouvoir au siège social de la BH BANK.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires sur la plateforme dédiée ou à la Direction des Participations, des Filiales et de l'Ingénierie Financière, sise à la rue Chebbia espace Tunis immeuble K - 5ème étage 1073 Montplaisir.

2020R01261SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Wifak International Bank

S.A. au capital de 150.000.000 Dinars

Siège social: Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

MF : 798651L/P/M/000

CNSS : 316220-00

Les actionnaires de Wifak International Bank sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 30 juin 2020 à 10h00 au centre d'affaires de la banque Zone d'activités kheireddine Lac III -Tunis- à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Lecture du rapport d'activités de 2019.

3. Lecture des états financiers et des états financiers consolidés au 31.12.2019.

4. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes.

5. Lecture du rapport du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques.

6. Approbation du rapport d'activités de la banque et les états financiers et les états financiers consolidés au 31.12.2019.

7. Approbations des opérations réglementées conformément à l'article 200 et suivant du code des sociétés Commerciales.

8. Quitus aux Administrateurs.

9. Approbation de la cooptation d'un membre du Conseil d'Administration et la nomination d'un nouveau membre au Conseil d'Administrateurs.

10. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

11. Nomination d'un co-commissaires aux comptes pour une durée de 3 ans, 2020,2021 et 2022. 12. Emission d'un emprunt obligataire selon les principes de la finance islamique et/ou Sukuk islamiques.

13. Autorisation pour acheter et vendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la Loi n°94-117.

Les documents relatifs à l'AGO sont à la disposition des actionnaires au Siège social de la Banque.

2020R01262SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

1er Juillet 2020

Société Nationale des Télécommunications

«Tunisie Telecom»

S.A au capital Social de 1 400 Millions de dinars

Au nom de son représentant légal, et Président de Conseil, Monsieur Samir SAIED

Siège Social: Rue de la bourse, 1053 Les Berges du Lac II

MF : 425665X

Le Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Télécommunications «Tunisie Telecom» a l'honneur d'inviter les actionnaires de la société à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Mercredi 01 juillet 2020 à 9 heures (9H00) au siège de la Société et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration portant sur les activités individuelles et consolidées du groupe TT au titre de l'exercice 2019.

2. Lecture du rapport des commissaires aux comptes pour l'exercice 2019 et approbation des opérations sujettes aux dispositions de l'article 200 du C.S.C.

3. Examen et approbation des Etats Financiers individuels et consolidés au titre de l'exercice 2019.

4. Possibilité d'affectation des résultats.

5. Quitus aux Administrateurs.

6. Cooptation de nouveaux Administrateurs.

7. Renouvellement des mandats des Administrateurs.

8. Nomination d'un commissaire aux comptes au titre des années comptables 2020, 2021 et 2022.

9. Fixation des Jetons de présence aux Administrateurs.

10. Approbation des conventions de financement.

11. Délégation de pouvoirs.

2020R01265SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MANUFACTURE DE PANNEAUX BOIS DU SUD

«MPBS»

SA au capital de 19 520 590 dinars

Siège social: Route de Gabès Km 1,5 - Sfax

Matricule fiscal: 11599F/A/M/000

RC : B1134551997

Les actionnaires de la société «MPBS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire, pour le samedi 11 Juillet 2020 à 11 h, au siège de l'institut Arabe des Chefs d'entreprise « lACE» section Sfax; sis à route de Gremda Km 4,5- Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Entérinement du retard quant à la date de tenue de l'assemblée statuant sur l'exercice 2019,

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration de la société «MPBS» et du groupe «MPBS» de l'exercice 2019 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes de la Société « MPBS » et du groupe « MPBS» de l'exercice 2019 ;

4. Approbation des états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019 ;

5. Approbation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2019 et distribution de dividendes;

7. Approbation des conventions mentionnées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales relatives à l'exercice 2019 ;

8. Quitus aux membres du conseil d'administration;

9. Fixation du montant des Jetons de présence;

10. Renouvellement et nomination des membres du conseil d'administration;

11. Nomination des deux membres indépendants du conseil d'administration;

12. Nomination du commissaire aux comptes de la société; et

13. Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société 30 jours avant la date de la réunion.

2020R01267SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

STAR

Société Anonyme au Capital de 23.076.930 Dinars

Siège social : SQUARE Avenue de Paris-Tunis

R.C Tunis B173391996

Mat. Fiscal : 2388V/P/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Mardi 30 juin 2020 à 09h30 à l'hôtel LAICO - Tunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de l'ensemble des modalités exceptionnelles de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire,

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019, du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31-12-2019 et approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019,

3- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019 et approbation des conventions réglementées,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019,

6- Ratification de la cooptation des administrateurs,

7 - Renouvellement des mandats des administrateurs,

8- Fixation des jetons de présence des administrateurs, des membres du comité permanent d'audit, des membres du comité de placement, des membres du comité de gestion des risques et des membres du comité de nominations et de rémunérations,

9- Nomination du co-commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022,

10- Information à l'Assemblée Générale Ordinaire relative à la désignation du Directeur Général en tant qu'administrateur,

11- Pouvoirs en vue des formalités.

En raison des circonstances exceptionnelles actuelles, et dans le respect des règles sanitaires en vigueur prises par les autorités, la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances incite ses actionnaires à privilégier leurs participations via un vote exprimé par correspondance (signature légalisée) ou par procuration à donner au Président de l'Assemblée.

Les formulaires de vote par correspondance bien remplis et signés (signature légalisée) et les ! pouvoirs donnés au président de l'assemblée doivent être adressés à l'adresse suivante ago2020@star.com.tn au plus tard un (1) jour avant la tenue de l'assemblée.

Les documents relatifs à l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020 ainsi que le formulaire de vote par correspondance et le modèle de procuration, sont mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société et en ligne, en consultation et téléchargement via le site web www.star.com.tn.

2020R01268SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

(Exercice 2019)

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

BTS Bank

Société Anonyme au capital de 60.000.000 de Dinars

Siège Social : 56, Avenue Med V 1002 Tunis

Tél : 71844040

Fax : 71891542

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité BTS Bank sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Juin 2020 à 10 h du matin à l'hôtel Golden Tulip El Mechtel Boulevard Ouled Haffouz Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019;

2- Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes général et spécial;

3- Lecture du rapport du Comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques de la banque relatif à l'exercice 2019;

4- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2019;

5- Approbation des conventions réglementées;

6- Quitus aux administrateurs;

7- Affectation des résultats de l'exercice 2019;

8- Cooptation d'administrateurs ;

9- Nomination d'administrateurs au Conseil d'Administration;

10- Fixation des jetons de présence du président et membres du Conseil d'Administration au titre de l'année 2019 et fixation des primes spécifiques des présidents et membres des comités issus du Conseil d'Administration;

11- Fixation des primes spécifiques annuelles des membres du comité de contrôle de conformité des normes bancaires islamiques de la banque ;

12- Autorisation du Conseil d'Administration pour l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires;

13- Pouvoirs pour formalités.

Chaque actionnaire détenant au moins 10 actions, peut assister à cette assemblée sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre de la Banque cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir spécial à déposer au siège social au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée. Cette inscription sera effectuée au siège social.

Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci-dessus, pour être admis dans l'assemblée, peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires et ce durant le délai léga au siège social.

2020R01270SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du Pôle de Compétitivité de Sousse «SPCS»

SA au capital de 35 550 000 de dinars

Siège social : Im. Tunisie Leasing. Av Hédi Karray, Zone Urbaine Nord Tunis

RC : 249942009

MF : 1085144P

Suivant le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 mars 2020, le conseil d'administration a décidé de convoquer à l'assemblée générale ordinaire pour se réunir le mercredi 17 juin 2020 à 15h au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations, 7 rue Abou Hamed El Ghazeli - Les Jardins du Japon Montplaisir 1073 - Tunis pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos au 31/12/2019.

2- Lecture des états financiers de l'exercice 2019.

3- Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos au 31/12/2019

4- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2019

5- Approbation des conventions réglementées citées au rapport spécial du commissaire aux comptes.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

8- Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2019.

9- L'autorisation de la rémunération de la présence des membres du comité de pilotage

10- Questions diverses.

2020S00443SANB3

Convocation à l'assemblée générale Ordinaire du 03 juillet 2020

GENIE DU COMPOSITE ETUDE ET REALISATION «GCER»

Société anonyme au capital de 9 600 000 Dinars

Siège social : Route de Thrayet, Ksibet - Sousse

RC N° : B 126722001

M.F : 761 543 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Génie du Composite Etude Et Réalisation sont convoqués à l'assemblée générale Ordinaire, le vendredi 03 juillet 2020 à 10H au siège social de la société sise à la route de Thrayet, Ksibet Sousse en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêté les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2019 et établissement du rapport du conseil d'administration sur sa gestion au cours de cet exercice.

- Questions diverses.

Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires dans le délai statutaire au siège de la société.

2020S00444SANB3

Convocation

MARBRERIE ET MATERIAUX DU SUD

" MASUD"

SA au capital de 1.000.000 DT

Route de Gabès 4 Sfax

RNE : N°0003842A

Messieurs les actionnaires de la société Marbrerie et Matériaux du Sud «MASUD» sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le samedi 11 juillet 2020 à 12 heures, au siège social sis route de Gabès km 4 à Sfax, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur le même exercice.

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports et états financiers.

- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au 31/12/2019.

- Renouvellement des membres du conseil d'administration.

- Nomination du commissaire aux comptes.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2020X00599SANB3

AGRO ZITEX

Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars

Maricule Fiscal : 535960 N

Registre du commerce : B 6641995

Siège social : Zone Industrielle Agareb - Sfax

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la société AGRO ZITEX qu'ils sont convoqués pour assister aux délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 19 Juin 2020 à 10 heures du matin au siège social de la société pour discuter l'ordre du jour suivant :

1- lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018-2019

2- Approbation des conventions prévues aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

3- Approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2018-2019

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2018-2019

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018-2019

6- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes

7- Questions diverses

2020X00605SANB3

Convocation

L'IMMOBILIERE ECHARIFA

Société anonyme

Au capital de 8 700 000 DT

2 bis, Rue du 1008 Tunis

Identifiant Unique 382808G

N° CNSS : 182175-9

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2020 à 9 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Renouvellement du mandat d'un administrateur.

- Questions diverses.

2020400878SANB3

Convocation

Représentation Internationale

Société anonyme

Au capital de 300 000 DT

2 bis Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 47539K

N° CNSS : 133648-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2020 à 10 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapports dd conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2019.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2020400879SANB3

Convocation

FINANCIERE TUNISIENNE

S.A au capital de 20.000.000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant unique : 007240W

N° CNSS : 175248-66

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2020 à 11 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice

2019.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Ratification de la nomination d'un administrateur.

- Renouvellement du mandat des administrateurs.

- Questions diverses.

2020400880SANB3

Convocation

INVESTMENT TRUST TUNISIA

Société anonyme

Au capital de 7 850 000DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique 512434G

N° CNSS : 00237214-49

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2020 à 12 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019,

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2020400881SANB3

Convocation

Manufacture Tunisienne d'Exploitation Industrielle

MTEI

S.A au capital de 500 000 DT

2 bis, Rue du Réservoir - 1008 Tunis

Identifiant Unique : 988F

N° CNSS : 46639-79

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 7 juillet 2020 à 13 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2019.

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats.

- Questions diverses.

2020400882SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

ATL

LEASING

Arab Tunisian Lease «ATL»

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

RC : B157711996

Identifiant unique : 492439 N

Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajene

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE «ATL» sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 01/7/2020 à 9h30 mn à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modifications des statuts de la société, des articles :

- 24 alinéa 4 des statuts relatifs aux procédures d'autorisation des conventions conclues par la société avec les parties liées en conformité avec la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement qui a modifié les articles 200 et 276 du code des sociétés commerciales.

- 26 des statuts relatifs au délai de la tenue des AGO en à la loi n°48 du 11/7/2016 aux banques et établissements financières.

- 26 des statuts relatifs au délai de convocation de l'assemblée en conformité avec la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement qui a modifié les articles 200 et 276 du code des sociétés commerciales.

- 18 relatif à la réunion du conseil.

2. Pouvoirs pour les formalités.

Les documents à l'assemblée générale extraordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL, dans les délais légaux.

2020400892SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Arab Tunisian Lease "ATL"

Société anonyme

Au capital social de 32.500.000 DT

RC : N°B157711996

Identifiant unique : 492439 N

Siège social : Ennour Building - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajen

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société ARAB TUNISIAN LEASE «ATL» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 01/7/2020 à 10 h et suivant à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Condition de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

4- Examen et Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

5- Examen et Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

6- Réaffectation, en résultats reportés, de réserves pour réinvestissements exonérés devenus disponibles ;

7- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

8- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par 43 et 62 de la lois 2016-48 relative au banques et aux établissements financiers et l'articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

9- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 202 du code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont usées.

10- Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

11. Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs au titre de l'exercice 2019.

12. Cooptation de deux nouveaux administrateurs.

13. Approbation de nomination d'un conseiller auprès du conseil d'administration.

14. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.

15. Pouvons pour les formalités.

Pouvoirs pour les formalités Les documents destinés à l'assemblée générale sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL, dans les délais légaux.

2020400893SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

TUNISO-SEOUDIENNE DE PARTICIPATIONS ET INVESTISSEMENT

«T.S.P.I.»

Siège social : 19, Rue des Jasmins Nouvelle Ariana - 2080 Ariana

R.C. : B 15892002

Matricule fiscal : 817673 B/N/M/000

Les actionnaires de la Tuniso-Séoudienne de Participation et d'Investissement "TSPI" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 25 juin 2020 à 10 heures au siège de la société au 19 Rue des Jasmins Nouvelle Ariana - 2080 Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019.

2- Lecture des Rapports général et spécial du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3- Approbation des comptes de l'exercice 2019.

4- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

6- Fixation des jetons de présence.

7- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

2020400895SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

TUNISO-SEOUDIENNE DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

«T.S.P.P.»

SICAR- S.A

Au capital de 1.600.000 D

Siège social : 19, rue des Jasmins - Ariana

Identifiant unique : 779458 F/P/M/000

Matricule CNSS : 253724-69

Les actionnaires de la Tuniso-Séoudienne de Participation et de Placement «TSPP» sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 23 juin 2020 à 10h30 au siège de la société sis au 19, rue des Jasmins - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

3- Approbation des comptes de l'exercice 2019.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2019.

6- Fixation des jetons de présence.

7- Renouvellement des mandats des administrateurs.

8- Désignation du commissaire aux comptes.

2020400896SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«ITALCAR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I

2035 Tunis Carthage

MF : 937892 D/A/M/000

RC : B0152222005

Messieurs les actionnaires de la Société «ITALCAR S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 25 juin 2020, à 14h, au siège de la Société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 3/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs.

- Fixation de jetons de présence.

2020400902SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«ITALCAR GROS S.A»

Capital social : 300 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle La Charguia I

2035 Carthage

MF : 1061387/E/A/M/000

RC : B0156022008

Messieurs les actionnaires de la Société «ITALCAR GROS S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 25 juin 2020, à 15h, au siège de la Société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle La Charguia - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 3/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2019.

- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Examen et approbation des Etats Financiers de l'exercice clos au 31 décembre

2019 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Renouvellement de mandats d'Administrateurs,

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

2020400903SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«LE MOTEUR GROS S.A»

Capital social : 300 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I

2035 Tunis Carthage

MF : 00544426/W/A/M/000

RC : B17291997

Messieurs les actionnaires de la Société «Le Moteur Gros S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 25 juin 2020, à 10h, au siège de la Société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I - 2035 Tunis Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 3/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des Etats Financiers afférents à l'exercice 2019 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs.

2020400904SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«LE MOTEUR S.A»

Capital social : 3 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I

2035 Tunis Carthage

MF : 02167/H/A/M/000

RC : B18161996

Messieurs les actionnaires de la Société «Le Moteur S.A», sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 25 juin 2020, à 9h, au siège de la société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 3/6/2020 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux Administrateurs,

- Fixation des jetons de présence,

- Renouvellement du mandat d'Administrateur.

2020400905SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Investissement & Développement Mécanique IDM»

Capital social : 10 500 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 Zone Industrielle - La Charguia I

2035 Tunis Carthage

MF : 0710850/N/P/M/000

RC : B129742000

Messieurs les actionnaires de la Société «IDM S.A sont convoqués en assemblée générale ordinaire, pour le vendredi 26 juin 2020, à 9h, au siège de la Société sis Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 2035 Tunis - Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 3/6/2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et les opérations relatives à l'exercice 2019,

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales,

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019 ainsi que des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs,

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

2020400906SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société OMNIUM INVEST

S.A. au capital de 6 000 000 dinars

Siège social : Rue de la Feuille d'Erable, "Résidence Le Palmier du Lac", 3ème Etage

1053 Les Berges du Lac 2

RNE : 970217N

Affiliation CNSS n°252894-15

Messieurs les actionnaires de la Société OMNIUM INVEST sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 9 juillet 2020 à 10 heures au siège de la société sis à la Rue de la Feuille d'Erable, (Résidence Le Palmier du Lac), 3ème Etage - 1053 Les Berges du Lac 2, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2019.

- Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

- Approbation des états Financiers relatifs à l'exercice 2019.

- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

- Quitus aux administrateurs.

- Questions diverses.

2020400907SANB3

Convocation

Société Afrique Assistance S.A

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble TAMAYOUZ étage Centre Urbain Nord, Tunis

MF : Q341597P/A/M/000

CNSS : N°00206090-62

Messieurs les actionnaires de la société Afrique Assistance sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 29 juin 2020 à 11 h, au siège social de la société sis à l'immeuble Tamayouz, 4ème étage Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration et présentation des comptes annuels clos le 31 décembre 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au 31 décembre 2019.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2019 et quitus aux administrateurs.

4- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

5- Fixation de jetons de Présence.

2020400910SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

AMEN BANK

S.A. AU CAPITAL DE 132.405.000 dinars

Siège social Avenue Mohamed V – Tunis

R.N.E : 0000221M

M.F. 00221 M/P/M/000

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK sont informés que la réunion de l'assemblée générale ordinaire se tiendra le Mardi 30 Juin 2020 à 16 heures au siège social de la Banque sis à Tunis, Avenue Mohamed V en adoptant les moyens de communication à distance, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture des rapports du conseil de surveillance et du directoire sur l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation des rapports du conseil de surveillance et du directoire, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants, de l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 et approbation des états financiers individuels de la banque pour l'exercice 2019.

4- Quitus aux membres du conseil de surveillance et du directoire.

5- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2019.

6- Affectation du résultat de l'exercice 2019.

7- Emission d'Emprunts Obligataires ou autres.

8- Fixation du montant des jetons de présence et des rémunérations des comités pour l'exercice 2020.

9- Questions diverses.

Conformément aux articles 33 et 38 des statuts d'AMEN BANK l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant dix actions ou plus, toutefois les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Les actionnaires sont invités à consulter l'espace actionnaires de la banque à l'adresse suivante : http:\\actionnaires.amenbank.com.tn pour s'enregistrer, et accéder ainsi à la plateforme dédiée, et ce pour consulter les documents de l'assemblée mis à leur disposition, notamment le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel, soit à le déposer directement au siège social d'Amen Bank (Départements des Titres du Marché).

Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité, via la plateforme, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée, au plus tard le 18 juin 2020.

Les réponses aux questions et remarques transmises à la banque avant la tenue de l'assemblée, hormis celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'assemblée.

Tout actionnaire désirant donner mandat au président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard, 5 jours avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire, son pouvoir au siège social d'Amen Bank.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Départements des Titres du Marché) et ce durant le délai légal.

2020400912SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire Amen Bank

S.A. au capital de 132.405.000 dinars siège social avenue Mohamed V – Tunis

R.N.E. 0000221M

M.F. 00221 M/P/M/000.

Messieurs les actionnaires d'AMEN BANK sont informés que la réunion de l'assemblée générale extraordinaire se tiendra le Mardi 30 Juin 2020 à 17 h 00 au siège social de la Banque sis à Tunis, Avenue Mohamed V en adoptant les moyens de communication à distance, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Mise en conformité des statuts avec les dispositions légales en vigueur.

2- Questions diverses.

Conformément aux dispositions des statuts d'AMEN BANK l'assemblée générale se compose de tous les actionnaires.

Les actionnaires sont invités à consulter l'espace actionnaires de la banque à l'adresse suivante:

http://actionnaires.amenbank.com.tn pour s'enregistrer, et accéder ainsi à la plateforme dédiée, et ce pour consulter les documents de l'assemblée mis à leur disposition, notamment le formulaire spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel, soit à le déposer directement au siège social d'Amen Bank (départements des titres du marché).

Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité, via la plateforme, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée et ce au plus tard le 18 juin 2020.

Les réponses aux questions et remarques transmises à la banque avant la tenue de l'Assemblée, hormis celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'assemblée.

Tout actionnaire désirant donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard, 5 jours avant la tenue de l'assemblée générale extraordinaire, son pouvoir au siège social d'Amen Bank.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la Banque (Départements des Titres du Marché) et ce durant le délai légal.

2020400913SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société "AON TUNISIE S.A."

Société de conseil et de gestion en assurances et en réassurances

Siège social: 89 Bis Avenue Habib Bourguiba-2080 nouvelle Ariana-Tunisie

RC: B129547998

Messieurs les actionnaires d'AON TUNISIE S.A. sont convoqués en assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi 22 Juin 2020 à 11h00, au siège Social d'Aon Tunisie sis au 89 bis, avenue Habib Bourguiba. 2080 Nouvelle Ariana, Tunisie et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Lecture du rapport d'activité du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire relatif à l'exercice 2019.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019.

3- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019.

4- Affectation des résultats de l'exercice 2019.

5- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.

6- Quitus aux administrateurs.

7- Fixation des jetons de présence revenant aux administrateurs pour l'exercice 2019.

8. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales et administratives.

2020400921SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation de l'assemblée générale ordinaire du 01 juillet 2020

SOCIETE TUNISIAN LUXURV STONE - SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 150.000,000 DT

Siège social : Av. Des Usines - ZI Sidi Rezig Mégrine 2033 Ben Arous

M.F : 1626916XAM000

Identifiant Unique : 1626916X

Les associés de la société TUNISIAN LUXURY STONE sont convoqués pour se réunir en assemblée générale ordinaire au siège de la société, le 01 Juillet 2020 à 17H (Heure de Tunis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des modes, délais et date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2019 ;

2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'activité de l'année 2019 ;

3. Lecture et approbation des états financiers pour l'exercice 2019 ;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;

5. Quitus au gérant pour l'exercice 2019 ;

6. Nomination d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2020, 2021 et 2022 ;

7. Questions diverses.

Mademoiselle et Messieurs les associé(e)s, les documents de l'assemblée vous seront communiqués conformément aux dispositions statutaires.

2020R01202SRLB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base de services agricoles aux aviculteurs de Morneg

M.F : 1495524/E/N/M/000

R.C : C0219752017

En raison de circonstances vécues par le pays en raison de virus covid 19 l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 24/03/2020 a été annulée, le conseil d'administration de la «société mutuelle de base de service agricole aux aviculteurs de morneg» a décidé de convoquer à une deuxième assemblée générale ordinaire de la société pour le mardi le 7/7/2020 après midi à quatorze heures au siège de la société sise au 2 Rue Ghana - lot Testouri- Boumhel El Bassatine et ce afin de statuer sur l'ordre de jour suivant :

1- Lecture du rapport moral et du rapport financier de l'exercice 2018.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers

4- Accord de quitus aux administrateurs.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2018.

6- Questions diverses.

Tous les adhérents sont invités à faire part de cette assemblée.

Les documents comptables seront mis à leur disposition à partir du samedi 7/3/2020.

2020R01213SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis

Mr Zouhair Ben Ameur Dieb né le 7/5/1951 titulaire CIN 01188948 annonce qu'il a perdu son titre de propriété établi par acte notarié d'un lot de superficie 9840m² situé à Sfax route Gremda Km 18 le 18/3/1997 enregistré à la recette des finances Sfax le 3/4/1997 reçu 1650 et veut avoir un autre original. Toute opposition doit être adressée au bureau de notaire Maître Hamza Mohamed sis rue Sidi Belhssan Sfax médina dans un délai de 70 jours à partir de l'apparition.

2020X00593DIVD2

Avis

Nisrine et Ahmed héritiers de Slaheddine Drira déclarent qu'ils ont perdu le titre de propriété de leur père décédé le 5/8/2018 du contrat de vente du 26/01/1985 enregistré le 27/3/1985 n°1367 par les notaires Yousef Khamakhem et Ali Truki la moitié d'une maison située à Sfax route Menzel Chaker K2.

Il veut faire un autre qui remplace le premier, Toute proposition sera donné donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine Sfax.

2020X00594DIVD2

Avis

Mohamed el Maki B Djilani Gribi déclare qu'il a perdu son titre de propriété du contrat de vente du 12/8/1993 enregistré le 24/9/1993 n°5276 par les notaires Lotfi Mziou et Mahmoud Mziou d'une maison située à Sfax route Afrane K 3.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, toute proposition sera donner à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine Sfax.

2020X00595DIVD2

Avis

Les héritiers de Gheryani Mohamed annoncent que leur titre de propriété de la moitié à l'indivision d'une partiel de terrain planté de 39 pieds d'oliviers situé à la route de manzel chaker km 31 Sfax a disparu et ils veulent extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire «Ben amira Sleh» situé 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2020X00600DIVD2

Compagnie des Phosphates de Gafsa

BILAN AU 31/12/2018
en dinars

ACTIFS	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs Immobilisés		
Immobilisations incorporelles	3 432 864	3 291 900
Moins : amortissements	3 275 366	3 223 350
	157 497	68 550
Immobilisations corporelles	1 222 038 946	1 187 611 411
Moins : amortissements	903 818 328	846 120 309
	318 220 618	341 491 102
Immobilisations financières	359 375 448	355 379 771
Moins : provisions	147 605 009	143 976 120
	211 770 439	211 403 651
Total des actifs immobilisés	530 148 554	552 963 303
Autres actifs non courants	82 573	121 747
Total des actifs non courants	530 231 127	553 085 049
ACTIFS COURANTS		
Stocks et encours	326 225 967	298 161 649
Moins : provisions	55 650 956	55 310 682
	270 575 011	242 850 967
Clients et comptes rattachés	901 182 013	614 040 424
Moins : provisions	48 751 654	24 985 721
	852 430 359	589 054 703
Autres Actifs Courants	271 997 406	248 405 302
Moins : provisions	224 805 283	187 043 318
	47 192 123	61 361 984
Liquidités et équivalents de liquidités	8 410 945	349 503 823
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	1 178 608 439	1 242 771 477
Total des actifs	1 708 839 565	1 795 856 526

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Au 31 Décembre 2018	Au 31 Décembre 2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	267 935 365	267 935 365
Réserves	747 241 993	746 783 197
Prime d'émission	1 423 672	1 423 672
Autres Capitaux Propres	-	750
Résultats reportés	-306 122 369	-177 256 987
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	710 478 660	838 885 996
Résultat de l'exercice	-130 777 130	-128 865 382
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	579 701 530	710 020 615
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions	142 240 194	142 257 359
Avances de l'Etat et Dettes convertibles en Capital		
Emprunts et Dettes Assimilées	63 021 952	48 240 815
Autres Passifs non Courants	4 959 041	5 829 099
Total des passifs non courants	210 221 187	196 327 273
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	80 967 423	87 320 948
Autres passifs courants	812 804 469	787 328 988
Avances de l'Etat et Dettes convertibles en Capital	2 900 000	2 900 000
Concours bancaires et autre passifs financiers	22 244 956	11 958 702
Total des passifs courants	918 916 848	889 508 639
TOTAL DES PASSIFS	1 129 138 035	1 085 835 912
Total des Capitaux propres et des passifs	1 708 839 565	1 795 856 526

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2018

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Exercice clos le 31 Décembre	
	2018	2017
PRODUITS D'EXPLOITATION	515 490 089	486 814 896
Revenus	502 583 791	471 543 673
Production Immobilisée	4 142 804	3 614 510
Transfert des charges d'exploitation	6 938 983	11 186 889
Autres produits d'exploitation	1 824 512	469 823
CHARGES D'EXPLOITATION	563 001 281	566 843 571
Variation des stocks de Phosphates	-18 359 118	-33 107 686
Achats consommés	73 670 171	80 689 485
Electricité Industrielle	10 830 391	11 647 843
Sous-Traitance de Production	36 347 946	34 599 842
Charges de Personnel	240 479 135	231 154 622
Dotations aux Amortis. et aux Provis. Nettes	153 987 638	159 897 848
Autres charges d'exploitation	66 045 117	81 961 616
RESULTAT D'EXPLOITATION	-47 511 192	-80 028 676
Charges financières Nettes	23 711 148	11 815 102
Produits de Placement et autres	43 077 442	56 964 352
Autres Pertes Ordinaires	74 835 820	73 551 384
Autres Gains Ordinaires	0	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-102 980 717	-108 430 810
Impôts sur les bénéfices (Phosphate)	12 249 943	1 551 140
Impôts sur les bénéfices (Revenus des Placements)	9 748 800	12 596 363
Redevance Conjoncturelle Exceptionnelle	897 693	0
Redevance Minière	4 899 977	1 551 140
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	-130 777 130	-124 129 454
PERTES EXTRAORDINAIRES	0	4 735 928
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-130 777 130	-128 865 382
Effets des Modifications Comptables	0	0
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	-130 777 130	-128 865 382

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2018

(exprimé en dinars)

DESIGNATIONS	Exercice clos le 31 décembre	
	2018	2017
* FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	-293 427 111	-291 130 293
Encaissements reçus :	239 536 484	321 083 642
Clients	209 955 897	257 159 827
Revenus des Valeurs mobilières	26 694 390	60 740 069
Autres encaissements	2 886 197	3 183 746
Sommes versées :	532 963 595	612 213 935
Fournisseurs	204 286 748	256 218 136
Personnel	145 558 995	150 799 179
Subventions et dons	9 698 675	19 275 210
Remboursement partie d'échéance /Emprunt au profit de TIFERT	-	8 940 732
Intérêts sur Emprunts	2 832 991	2 253 083
Impôts et taxes & retenus à la source	47 255 550	50 387 938
Organismes de Sécurité Sociale et de retraite	43 900 450	43 355 662
Environnement	72 771 032	74 507 279
Aides Exceptionnelles aux Préretraités (1986 à 2001)	4 358	1 948
Charges liées à l'exploitation	6 654 796	6 474 768
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-58 074 769	246 230 817
Encaissements reçus :	6 825 000	326 068 031
Cession Immobilisations Corporelles	0	0
Cession Immobilisations financieres	0	1 275 531
Virement Placement du L.T au C.T	6 825 000	294 792 500
Encaissement Placement L.T avant échéance	0	30 000 000
Sommes versées :	64 899 769	79 837 214
Acquisition d'immobilis. corporelles & Incorporelles	51 274 769	61 212 214
Acquisition d'immobilis. Financières & Placement LT	13 625 000	18 625 000
* FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	8 616 584	6 281 767
Encaissements reçus :	23 531 837	12 996 917
Emprunts (Utilisations sur crédits)	23 531 837	12 996 917
Sommes versées :	14 915 253	6 715 150
Emprunts	14 915 253	6 715 150
Dividendes	0	0
* INCIDENCE DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES & EQUIV. LIQUIDITES	17	9
VARIATION DE LA TRESORERIE	-342 885 279	-38 617 700
Trésorerie au début de l'exercice	349 503 822	388 121 522
Trésorerie à la clôture de l'exercice	6 618 543	349 503 822

2020R01239BCFA5